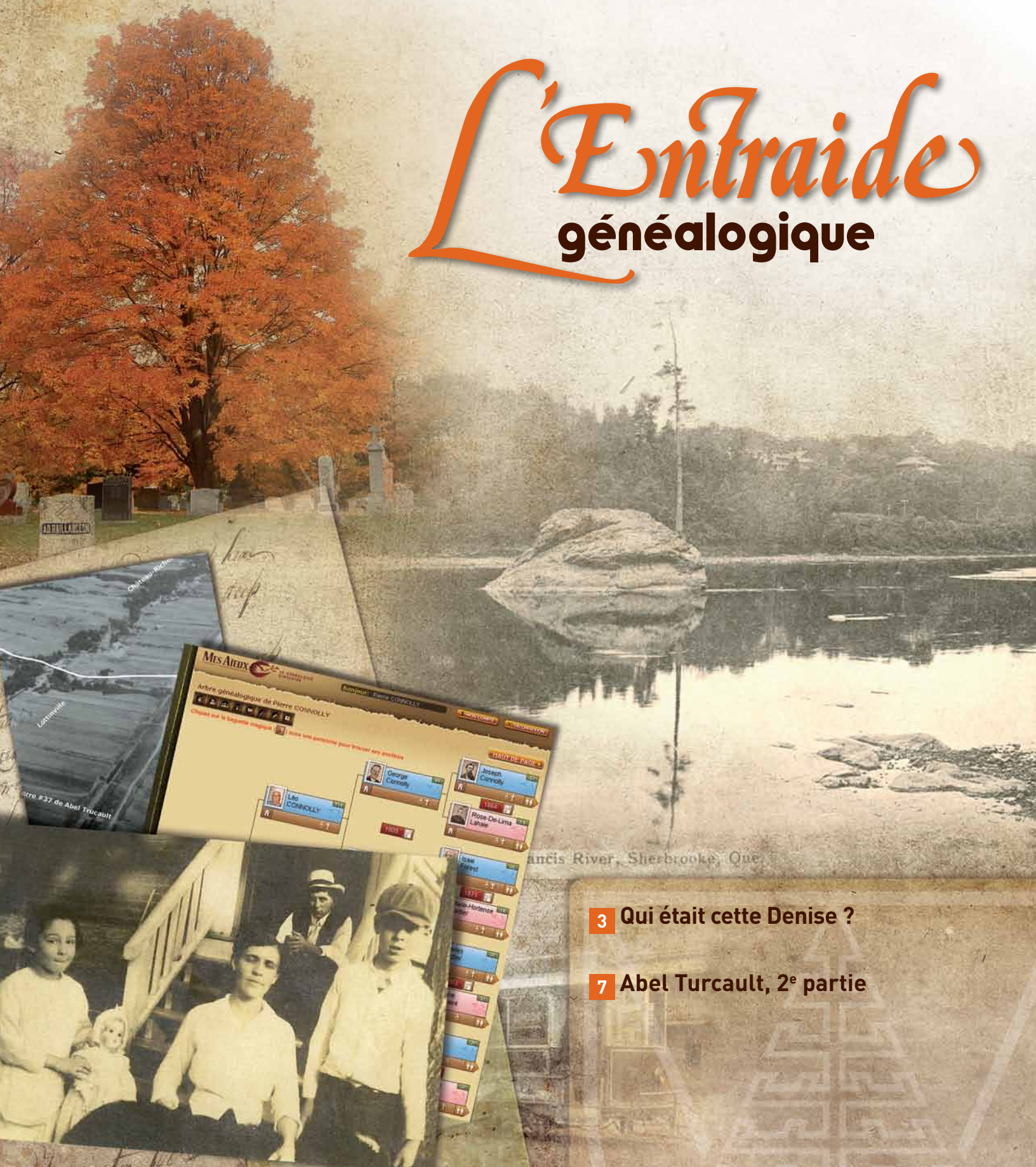




# L'Entraide généalogique



**3** Qui était cette Denise ?

**7** Abel Turcault, 2<sup>e</sup> partie



## LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DES CANTONS DE L'EST INC.

Société sans but lucratif, fondée à Sherbrooke le 12 novembre 1968  
Sa devise : Aux sources ancestrales par l'entraide fraternelle  
La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie

Adresse : 275, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) Canada J1H 4M5  
Tél. : (819) 821-5414 • Site internet : <http://www.sgce.qc.ca> • Courriel : [sgce@libertel.org](mailto:sgce@libertel.org)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011

Président : Réjean ROY #554  
Vice-président : Jacques GAGNON #1983  
Secrétaire : Manon GAGNÉ #3054  
Trésorière : Francine ÉMOND #3834  
Administrateurs : Serge BLAIS #257  
Robert CHARRON # 2520  
Jean-Claude FONTAINE #2941  
Guy LÉTOURNEAU #2475  
Léon MONTAGNE #3078  
Michel HALL #3296  
Denis BEAULIEU # 3513

### RESPONSABLES DES COMITÉS

**Achats :** Réjean ROY #554  
**Activités spéciales :** Robert CHARRON # 2520  
Michel HALL #3296  
**Assistance aux chercheurs :**  
Michel HALL #3296  
**Bibliothèque :** Léon MONTAGNE #3078  
**Informatique :** Guy LÉTOURNEAU #2475  
**Publication :** Guy LÉTOURNEAU #2475  
**Publicité :** Jean-Claude FONTAINE #2941  
**Revue L'Entraide :**  
Denis BEAULIEU # 3513

**Fédération québécoise des sociétés de généalogie :** Robert CHARRON #2520

### MEMBRES GOUVERNEURS

	PRÉSIDENCE
† Marcel LANDRY # 3	1968-1970
Thérèse PÉPIN #27	1970-1972
† Guy BRETON #80	1972-1976
Gérald TÉTREAULT #243	1976
† Adrien GAGNON #182	1976-1978
† Sauveur TALBOT #337	1978-1983
Micheline GILBERT #1049	1983-1988
	1988-1991
Gisèle LANGLOIS-MARTEL #137	1991-1992
	1992-1997
Réjean ROY, g.r.a. #554	1991-1992
Guy LÉTOURNEAU #2475	2002-2005
Michel THIBAUT #356	2005-2006
Ginette ARGUIN #1956	2006-2010

### MEMBRES ÉMÉRITES

Micheline GILBERT #1049  
Gisèle LANGLOIS-MARTEL #137  
Renée ARSENAULT-DELISLE #1098  
Réjean ROY, g.r.a. #554  
Louise BÉLANGER #2384  
Alphonse PELLETIER #432  
Roger GAUDREAU #309

### L'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE

**Éditeur**  
La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc.

### Collaborateurs

Lisette NORMAND-RIVARD #2902  
Claude LÉVEILLÉ #3116  
Aurèle BRÛLÉ #3162  
Réjean ROY, g.r.a. #554  
Jacques GAGNON #1983

### Conception graphique / mise en pages

Geneviève Patoine • Graphiste,  
East Angus

### Impression

TRANSCONTINENTAL INC.  
4001, boul. de Portland  
Sherbrooke, Qc J1L 1X9

### Tirage

550 exemplaires • 4 fois par année.

### Abonnement individuel :

30,00 \$ par année

### Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives Canada, 2011  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec, 2011

### ISSN 0226-6245

### COTISATION DES MEMBRES

* Membre principal	50 \$
Membre associé et étudiant	25 \$
* Membre hors Québec	30 \$
* Membre à vie	600 \$

\* Ces membres reçoivent *L'Entraide généalogique*.

La cotisation est due le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Prière d'indiquer votre numéro de membre sur toute correspondance.

### DONS À LA FONDATION POUR LA SOCIÉTÉ

La Fondation des Amis de la Généalogie peut émettre des reçus aux fins d'impôt, ce qui permet de participer facilement au développement de notre Société de Généalogie. Un moyen facile de contribuer est par le paiement unique ou par les retenues à la source, lors de la Campagne de financement de Centraide en milieu de travail, en désignant La Fondation A.G. comme organisme bénéficiaire de vos dons. Vous n'avez alors qu'à spécifier, sur le formulaire de Centraide, le numéro d'enregistrement de la Fondation A.G. soit le 118920453RR0001.

Merci de votre contribution.

### HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

#### Horaires réguliers

Mardi au samedi : 13 h à 17 h  
Mercredi soir : 19 h à 21 h30

#### Horaires d'été

Fermeture complète :  
du 20 juin au 11 juillet.

#### Du 12 juillet au 12 septembre 2011 :

du mardi au vendredi : 13 h à 17 h  
fermé tous les soirs et tous les samedis.

Retour à l'horaire régulier à compter du :  
12 septembre 2011

La Société de généalogie des Cantons de l'Est remercie la Ville de Sherbrooke de son appui financier.

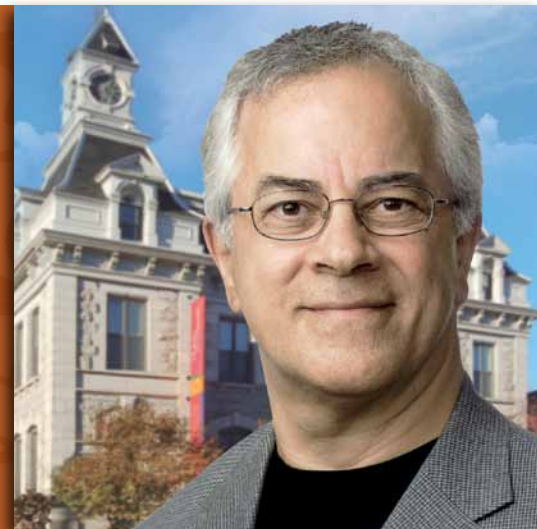


# Sommaire

1. Mot du président
2. Le Postillon

## ARTICLES

3. Qui était cette Denise ?
  7. Abel Turcault – Deuxième partie
- 
20. Les trucs à Pierre – Votre arbre généalogique
  23. La page des membres
  24. À suivre ... Recherche
  25. À noter ... Nouvelle publication
  27. Dons et acquisitions
  28. Liste de nos publications



Réjean Roy, g.r.a.  
Photo Jean T. Turcotte

## Mot du président

Vous avez sans doute remarqué que vos «Bons» ont été augmentés sur le site *MesAïeux*. Le total accordé pour 2011 était de 793 «Bons» mais ce chiffre a été augmenté à 900. Monsieur Trudel m'a mentionné que quelques membres avaient déjà épuisé tous leurs premiers «Bons». Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez aller sur *MesAïeux* pour constater que vous avez encore 107 «Bons» non utilisés. De nouveaux «Bons» seront ajoutés plus tard, lorsque monsieur Trudel aura terminé l'entrée des *Avis de décès saisis sur internet* que nous lui avons fournis.

Nous avons reçu plusieurs félicitations pour la qualité de notre revue et nous sommes très heureux de constater que sa nouvelle présentation entièrement en couleur vous plaît. Maintenant, il faut des articles pour les numéros de 2012, qui s'en vient à grands pas. Monsieur Beaulieu me signale que sa banque d'articles tire à sa fin, alors nous attendons vos textes afin de planifier les prochains numéros. Il faut également que vos photos soient numérisées à haute résolution afin d'avoir la meilleure qualité d'impression.

Nous recevons beaucoup de courriels de nos membres, que ce soit pour un changement d'adresse, de courriel ou de numéro de téléphone. C'est toujours apprécié lorsque vous indiquez votre numéro de membre, mais hélas très peu de personnes y pensent. Ce simple geste nous aide énormément à vous retracer dans nos bases de données. Merci de penser à nous.

Comme par les années passées, nous offrirons une journée *Portes ouvertes* le dimanche 2 octobre prochain, dans le cadre des Journées de la Culture qui en sont à leur 15<sup>e</sup> année d'existence.

Je profite aussi de l'occasion pour offrir mes meilleurs vœux de réussite à la Société de généalogie de Québec pour les festivités qui marqueront son 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation le 10 septembre prochain. Jacques Gagnon, notre vice-président, et moi-même serons présents à cet événement pour représenter la Société.

En terminant, je vous rappelle que la date limite d'inscription pour les Prix Raymond-Lambert 2010-2011 est le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

*Réjean Roy, g.r.a.*

# Le Postillon

## SERVICE AUX MEMBRES

À sa réunion du 16 mai dernier, le conseil d'administration, suite au constat de la baisse de l'achalandage aux locaux de notre société, s'est penché sur cette question. Une réflexion est présentement en cours quant à la manière de délivrer les différents services aux membres.

Il est bien évident qu'avec l'internet et l'accès à toutes les différentes bases de données, chacun préfère rester bien tranquille chez lui pour faire ses recherches.

Toutefois, il nous apparaît que notre société pourrait offrir encore beaucoup plus d'assistance aux chercheurs soit par un support individuel, des formations sur mesure ou/et des informations régulières sur toutes les nouveautés et possibilités qui viennent s'ajouter chaque jour.

Nous comptons sur chacun de vous pour nous faire connaître vos besoins et la meilleure manière d'y répondre. Notre courrier électronique est toujours ouvert : [sgce@libertel.org](mailto:sgce@libertel.org)



### On n'oublie pas !

La Fondation des Amis de la généalogie est enregistrée à la Loto-Matique. Vous avez donc la possibilité d'acheter des forfaits de loterie pour vous-même ou de former un groupe de dix personnes.

Il est important d'utiliser le formulaire avec le numéro d'enregistrement de la Fondation qui apparaît à l'endos, car la Fondation reçoit 6 % de commission sur les ventes et aussi un pourcentage sur les gains remportés par les gagnants.

Donc vous faites d'une pierre deux coups : vous n'avez plus à vérifier vos billets, puisque Loto-Québec le fait pour vous, et vous contribuez à la Fondation qui aide la Société dans ses activités.

On participe en grand nombre !



## Rassemblements de famille

### PARENT :

*L'Association des Familles Parent d'Amérique* invite cordialement ses membres au Rassemblement qui se tiendra à la Cathédrale de Trois-Rivières, le 13 août prochain.

### FOURNIER :

*L'Association des Fournier d'Amérique* tiendra son prochain rassemblement le 13 août prochain, à Lévis.

### LEVASSEUR :

*L'Association des Levasseur d'Amérique* invite les descendants des ancêtres Laurent, Jean et Pierre Levasseur au rassemblement qui aura lieu le 20 août prochain, à l'Hôtellerie Jardins de Ville, à Sherbrooke.

### DUFOUR :

*L'Association des Familles Dufour d'Amérique inc.* tiendra son prochain rassemblement annuel, les 27 et 28 août prochains, à Saint-Eustache.

### LAROCHE ET ROCHETTE :

*L'Association des familles Laroche et Rochette* tiendra son 23<sup>e</sup> rassemblement, les 27 et 28 août prochains, à l'Hôtel Le Victorin de Victoriaville.

### GAGNÉ-BELLAVANCE :

*L'Association des Familles Gagné-Bellavance d'Amérique inc.* tiendra son prochain rassemblement annuel, les 9, 10 et 11 septembre, à Saint-Georges de Beauce.

### DIONNE :

L'association *Les Dionne d'Amérique inc.*, à l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation, organise un grand rassemblement au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 17 septembre prochain.

.....  
Une nouvelle publication, numéro 113, a paru récemment. Pour une liste complète de nos publications, nouvelles et passées, visitez notre site internet : [www.sgce.qc.ca](http://www.sgce.qc.ca)

Claude Léveillé #3116

# Qui était cette Denise ?

## *La réponse à travers les registres paroissiaux et les recensements.*

Le 10 avril 2003, Marie-Anne Cousineau, que j'ai toujours considérée comme ma mère adoptive, s'éteignait à Montréal à l'âge de 93 ans et 11 mois. Marie-Anne était la fille d'Edouard Cousineau (Gervais, Sophie Crevier) et de Marie-Anne Blanche Bélanger. En examinant, après son décès, les photos qu'elle avait conservées, mon attention a été attirée par une carte postale expédiée à partir de Saint-Isidore (Comtés Unis de Prescott et Russell, Ontario) le 3 janvier 1908 par une certaine *Denise* à une certaine *Mrs Edouard Cousineau* résidant à Saint-Laurent dans le comté Jacques-Cartier. Après avoir offert ses vœux à l'occasion du Jour de l'An, cette Denise demandait d'embrasser le bébé pour elle, indiquait que le voyage s'était bien déroulé et qu'elle serait de retour le mardi suivant. Étant donné le ton familial de cette carte, j'ai voulu déterminer qui était cette Denise et quel lien elle avait avec ce village ontarien situé au sud-est de Plantagenet.

## *Information fournie par les recensements canadiens de 1901 et de 1911 et sur la carte postale.*

J'ai d'abord décidé d'examiner le recensement canadien de 1901 pour la Province de Québec puisqu'il était possible que la Denise en question ait habité au Québec avec ladite famille à cette époque. J'ai repéré une famille dont le responsable était un certain Gervais Cousineau, 65 ans, rentier, et dont les autres membres étaient Hedwida (sic) Cousineau, 51 ans; Edouard Cousineau (17 ans); Hector Cousineau (13 ans); une certaine Denise

Brunet, veuve, âgée de 27 ans, qui y occupait la fonction de servante et quatre domestiques identifiés nommément. Étant familier avec la généalogie des familles Cousineau, je suis vite arrivé à la conclusion qu'il s'agissait ici de Gervais Cousineau père, veuf d'Angélique Grou (en premières noces), veuf de Sophie Crevier (en deuxièmes noces), époux de Hedwidge Gravel (en troisièmes noces), et des deux fils de Gervais et de Sophie : Edouard, mon grand-père adoptif, et Hector.

Pour en savoir un peu plus sur Gervais Cousineau père, je suggère de consulter le très complet fascicule du Père Grou sur les familles Grou et Cousineau au Canada qui couvre la période 1690-1909 pour la famille Cousineau. En passant, Gervais et Hedwidge se sont épousés le 23 octobre 1899 à la paroisse Saint-Enfant-Jésus (Ville Saint-Louis du Mile-End), soit quelques mois après le décès de Sophie Crevier, survenu le 30 juillet 1899.

En consultant le recensement canadien de 1911 pour Saint-Laurent, j'ai immédiatement repéré Edouard Cousineau, chef de famille, 27 ans, Marie-Anne Bélanger, 29 ans, son épouse et leurs deux enfants, Elphège, 5 ans et Marie-Anne Sophie, 2 ans, ma mère adoptive; mais de Denise, pas de trace. On ne repère pas non plus ici Gervais Cousineau père qui est décédé le 26 août 1907; d'autre part, Hector Cousineau ayant épousé Hélène Villeneuve le 13 octobre 1910, on repère ces derniers ailleurs dans le recensement de Saint-Laurent pour 1911. En passant, au moment de son mariage avec Hector Cousineau, Hélène Villeneuve est institutrice à Saint-Eugène de Prescott (Comtés Unis de Prescott et Russell) et ses parents, Napoléon Villeneuve et Marie-Jeanne Malette, habitent Saint-Eugène où ils s'y sont épousés d'ailleurs le 17 février 1874 et où Hélène est née le premier février 1884. Je note que ce village ontarien est situé à une vingtaine de kilomètres de Rigaud (QC).

Le bébé auquel faisait allusion Denise Brunet dans sa carte postale est Elphège, le frère de ma mère adoptive, né le 21 avril 1906 du mariage d'Edouard Cousineau et de Marie-Anne Blanche Bélanger, mariage qui eut lieu le 12 juin 1905 à la paroisse Saints-Anges (Lachine). Les parrain et marraine sont Gervais Cousineau père et Hedwidge Gravel. Un seul autre enfant naîtra de ce mariage, Marie-Anne Sophie, identifiée par le prénom Marie-Anne, née le 5 mai 1909. En passant, Elphège joua un rôle important dans le processus de mon adoption informelle par sa sœur Marie-Anne et son époux Jean-Paul Bélanger; on comprend ainsi l'intérêt qu'a pris cette vieille carte postale pour moi.

### *L'identification de Denise Brunet.*

Bien qu'une épouse soit probablement de nos jours plus souvent identifiée par le nom de famille de son père que par celui de son époux, il serait téméraire d'écarter *a priori* l'hypothèse que Denise ait été amenée à conserver le nom de son époux après le décès de celui-ci. Deux choix s'offraient ainsi à moi : examiner d'abord le cas où le nom de famille utilisé par Denise était celui de son époux et, si nécessaire, le cas où ledit nom de famille était celui de son père.

En utilisant la banque Maisaieux.com avec *Brunet* comme nom de famille du marié et *Denise* comme prénom de la mariée, j'ai obtenu un seul mariage admissible, celui d'un Edmond Brunet (Joseph, Joséphine Leblanc) avec une Denise Leduc (André, Marie-Rose Poirier), mariage qui eut lieu le 21 septembre 1896 à la paroisse Saint-Laurent. J'ai repéré relativement aisément le mariage d'André Leduc et de Marie-Rose Poirier le 2 novembre 1868 à Saint-Louis-de-Gonzague (Beauharnois). De plus, une fille d'André et de Marie-Rose, Marie Denise Leduc, est née le 14 février 1874 à Saint-Stanislas-de-Kotska dans le comté de Beauharnois; Guillaume Leduc (Antoine, Françoise Daoust) et Denise Marchand agissent comme parrain et marraine. J'ai aussi repéré le mariage d'une sœur de cette Denise, Léose, qui épouse Alexandre (ou Alexis) Bercier le 9 septembre 1895 à Saint-Isidore. Il est donc probable que cette Denise revenait d'une promenade dans

sa famille à l'occasion du Temps des Fêtes. D'autre part, j'ai également repéré le mariage d'une Denise Leduc, veuve d'Edmond Brunet et identifiée comme telle, avec Benjamin Gohier le 29 octobre 1908 à Saint-Laurent; selon l'acte de mariage, cette Denise habitait la paroisse Sainte-Cunégonde à ce moment-là. Benjamin Gohier, lui, était veuf d'Emma Boucher qu'il avait épousée le 13 janvier 1891 à Saint-Laurent. Mais, preuve n'est pas encore établie à ma satisfaction que cette Denise Leduc, épouse d'Edmond Brunet en premières noces et de Benjamin Gohier en deuxièmes noces, est l'expéditrice de la carte postale dont j'ai parlé.

Cependant, ainsi que le laisse entendre le contenu de la carte postale, il est clair que l'expéditrice de la carte fait office de servante chez Edouard Cousineau à ce moment-là. De plus, selon l'acte de mariage de Denise avec Edmond, le père de Denise, André, habite Saint-Isidore avec sa famille au moment du premier mariage de Denise; aussi, la famille d'André habite déjà en Ontario (canton de Caledonia, district de Prescott) au moment du recensement canadien de 1891; on y retrouve, en plus d'André, Adélaïde (Adélaïde Racine, deuxième épouse d'André), Léose, Marie, Rosanna et Denise qui est âgée de 17 ans. On sait aussi que le recensement canadien de 1881, préparé par les Mormons, fournit la liste des trois seules familles dont le chef est porteur du nom de famille complet André Leduc, et dont un des membres est identifié par le prénom Denise. Il est ainsi probable que la famille que nous cherchons est celle qui habitait Saint-Stanislas-de-Kotska (dans le comté de Beauharnois) au moment du recensement de 1881 et était constituée des personnes suivantes : André Leduc 36 ans; Rose Leduc, 35 ans; Léose, 12 ans; Maria, 10 ans; Rose-Anna, 8 ans et Denise, 7 ans.

Je termine cette section sur l'identification de Denise Brunet en utilisant deux argumentations fondées sur la parenté d'écriture. D'abord, la signature de Denise sur l'acte de mariage avec Edmond Brunet en 1896 et celle figurant sur la carte postale se ressemblent suffisamment selon moi pour conclure que les signatures sont dues à la même personne. En deuxième lieu, la liste des personnes ayant signé avec l'officiant lors de la sépulture de Denise Leduc le 4 décembre

1923 à la paroisse Saint-Laurent, comprend le nom de l'abbé Herménégilde Cousineau, qui est justement un fils de Gervais Cousineau père et d'Angélique Grou dont j'ai parlé précédemment. La preuve que cette Denise est en fait une Denise Leduc, née du mariage d'André Leduc et de Marie-Rose Poirier, me semble suffisamment solide. Il n'y aura donc pas lieu de procéder à l'examen du cas où le nom de famille de cette Denise aurait été Brunet ou possiblement Brunet dit Létang.

### *Quelques détails additionnels sur Edmond Brunet et Denise Leduc.*

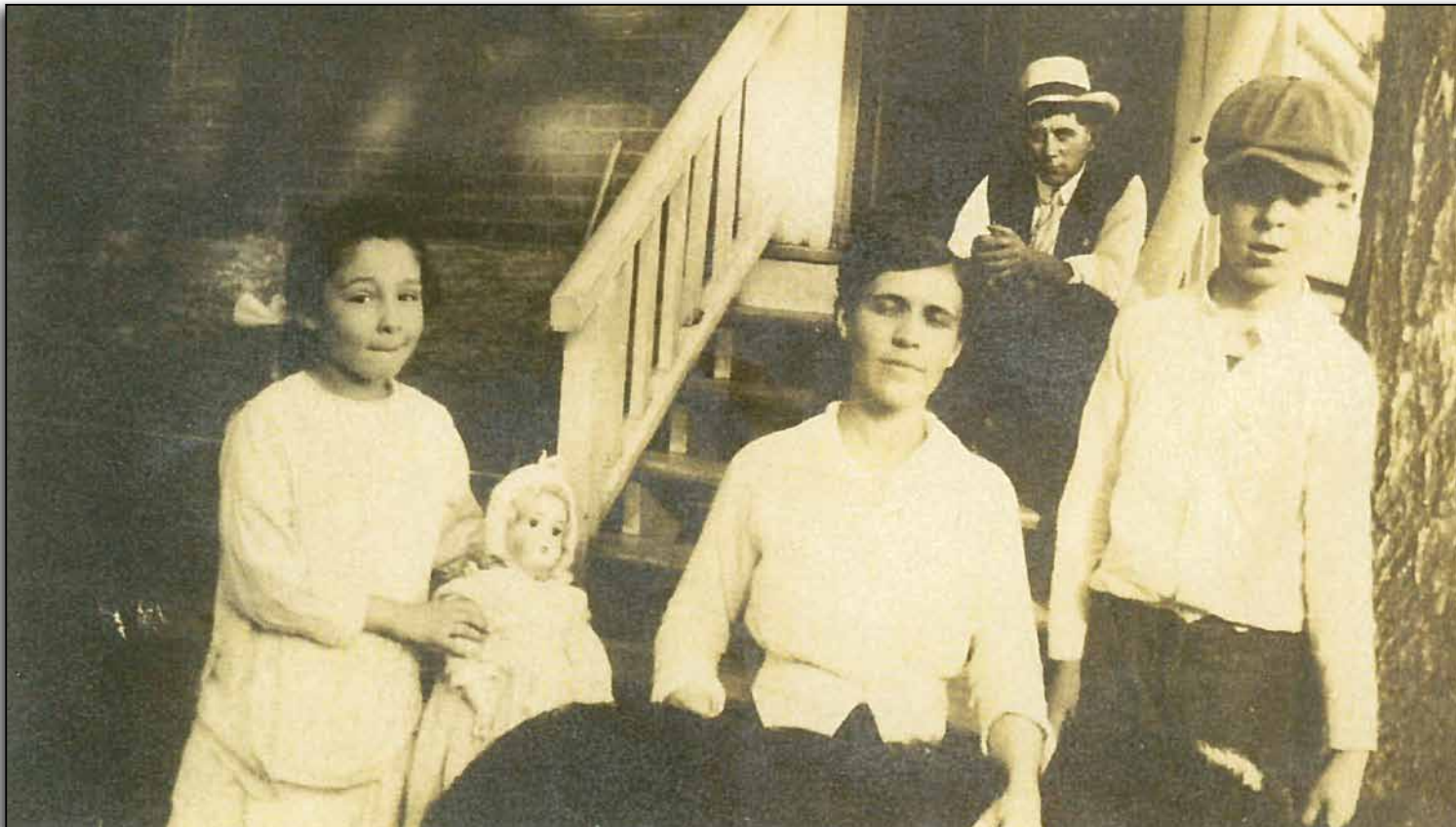
Le mariage de Denise Leduc avec Edmond Brunet fut de courte durée puisque ce dernier, né le 20 octobre 1874 à Sainte-Geneviève (Pierrefonds) décéda le 12 janvier 1898 à l'âge de 23 ans; (et non 24 ans comme l'indique le registre); Edmond fut inhumé dans le cimetière paroissial de Saint-Laurent. Leur unique enfant, Alicia, naquit le 22 août 1897 et décéda le 5 décembre de la même année, soit cinq semaines avant son père Edmond. Enfin, Denise décéda le 4 décembre 1923 et fut inhumée dans le même cimetière paroissial;

elle était âgée de 49 ans (et non 53 ans comme l'indique le registre).

### *Une carte postale qui allume des souvenirs.*

Cette carte postale m'a rappelé les longues conversations avec mon grand-père Edouard Cousineau, pendant lesquelles il évoquait le travail à la ferme paternelle, les sillons bien droits et le travail bien fait, les circonstances du décès de son épouse Blanche, les qualités exceptionnelles d'homme d'affaires de son père Gervais, les repas du dimanche pris avec les abbés Cousineau, ses demi-frères, dans la maison sur l'Île à Saint-Eustache. Je me suis également souvenu des très agréables séjours de vacances chez l'oncle Elphège, curé à cette époque de la paroisse Saint-Jean-L'Évangéliste à 5 km de Mont-Laurier, goûtant les plaisirs de la pêche dans le lac Brochet, savourant les nombreuses gâteries culinaires de Mlle Gervais, sa ménagère et me laissant imprégner du calme des belles soirées d'été à Saint-Jean-sur-le-lac.

Photo prise à Cartierville (Montréal) vers 1918. À l'avant, de gauche à droite : Marie-Anne Cousineau, la personne inconnue, Elphège Cousineau; à l'arrière : Edouard Cousineau. (Collection Maurice-Brisebois)



## Une découverte inattendue.

Ayant somme toute entendu parler peu souvent de la Denise qui fait l'objet de cette note de recherche, je n'avais jamais parcouru les photos de ma mère adoptive dans l'espoir de l'y retrouver. J'ai donc refait ce pèlerinage encore une fois et j'ai repéré une petite photo qui a permis l'évocation d'autres souvenirs, en plus de me fournir ce qui pourrait être la seule photo de cette Denise dans cet ensemble de photos (voir photo plus haut).

Sur cette photo prise à Cartierville (Montréal) et non datée, on voit à la gauche, ma mère adoptive, née le 5 mai 1909; à l'arrière, Edouard Cousineau, son père, né le 30 novembre 1883; à la droite de la personne inconnue, Elphège Cousineau, le frère de Marie-Anne, né le 21 avril 1906 ainsi que je l'ai indiqué auparavant. Pour aider à identifier cette personne inconnue, il serait probablement utile de savoir que la mère de Marie-Anne est décédée le 12 mai 1918 et que grand-père Edouard s'est remarié en deuxièmes noces avec Annette Bouchard le 11 février 1919. Il faudrait aussi se rappeler que Denise a passé plusieurs années au service de la famille Cousineau (d'abord, pour Gervais père et ensuite pour Edouard). J'ajoute qu'elle a probablement conservé des liens avec cette famille puisque Gervais père agit comme témoin pour une sœur de Denise, Rosanna, à son mariage avec Joseph Laurin le 7 octobre 1895 à Saint-Laurent. Il est aussi possible que Denise ait rendu visite à la petite famille d'Edouard Cousineau et de Marie-Anne Blanche à l'occasion de l'anniversaire de la jeune Marie-Anne ou à l'occasion du décès de la mère de la petite Marie-Anne. Enfin, étant donné l'âge des personnes sur la photo, on peut affirmer que l'âge de la personne inconnue est à peu près égal à celui de Denise Leduc, argument qui, malheureusement, ne permet pas de conclure hors de tout doute raisonnable à la présence de Denise Leduc sur la photo en question. Dommage !

## Remarques finales.

Cette recherche m'a permis de faire connaître une personne qui agit de nombreuses années comme servante chez deux familles Cousineau à Saint-Laurent sur l'île de Montréal et qui fut probablement considérée comme un membre de la famille; j'ai, du même coup, été amené à faire connaître des membres de ces familles qui jouèrent un important rôle dans ma vie et pour lesquelles j'ai toujours eu beaucoup d'admiration.

Une question qui me semble intéressante et à laquelle je n'ai pu apporter de réponse : comment les chemins d'Edmond Brunet et Denise Leduc se sont-ils croisés ? Une réponse partielle est peut-être cachée dans le recensement de 1891 pour Saint-Laurent pour la famille de Gervais Cousineau père : en plus des membres de la famille de ce dernier, on trouve les noms de deux serviteurs (sic dans le texte) dont celui d'un Edmond Brunet âgé de 18 ans. Comme notre Edmond Brunet, l'époux de Denise Leduc, est né le 20 octobre 1874, il est tentant de conclure que ce serviteur est bien celui qui nous intéresse. Mais je résisterai à la tentation de m'engager sur cette piste de recherche.

## Références

- COUSINEAU. Laurent (chanoine), (1918), *Les miens*. Montréal, Arbour & Dupont, 46 pages.
- GROU. J. E., c.s.c., (1909), *Les familles Grou et Cousineau au Canada*. Montréal, Arbour & Dupont, 86 pages.
- MARTINEAU. Gilles & al, (2000), *Baptêmes, Paroisse St-Isidore, St-Isidore-de-Prescott, Ontario, 1879-2000*, Ottawa, Société Franco-Ontarienne d'Histoire et de Généalogie.
- Recensement canadien de 1881* par les Mormons.
- Recensement canadien de 1891 pour l'Ontario*.
- Recensements canadiens de 1891, de 1901 et de 1911 pour le Québec*.



# Abel Turcault :

*Installation en Nouvelle-France / Insertion sociale sur la côte de Beaupré*

**Deuxième partie** : Les efforts de colonisation en Nouvelle-France et particulièrement de la côte de Beaupré.

## *La colonisation de la Nouvelle-France 1626-1663*

Les efforts de la colonisation de la Nouvelle-France ont vraiment débuté en 1626, par la fondation de la compagnie des Cent-Associés. Avant cette date, l'effort de colonisation était laissé aux compagnies de marchands contre le monopole de la traite des fourrures. En 1627, la population de Québec s'établit à 70 hommes, alors qu'elle s'établit à 2000 hommes en Virginie, et 200 colons en Nouvelle-Hollande (aujourd'hui New-York). C'est Richelieu qui inspira la compagnie des Cent-Associés au Roi Louis XIII en formulant les critères pour le recrutement des investisseurs pour la formation de cette compagnie<sup>1</sup> :

- Interdit aux Huguenots (protestants)
- Anoblissement des participants investisseurs
- Obligation de recruter des émigrants catholiques et français soit 4 000 en 15 ans
- Construction de navires de transport
- Mise de fonds considérable de 300 000 livres, soit 3 000 livres par investisseur
- Doit assurer la subsistance des colons pendant trois ans, puis leur accorder des terres défrichées et les semences à la fin de l'engagement
- Garantir le retour en France, si demandé

Les Cent-Associés auront pendant 15 ans, jusqu'en 1643, le monopole exclusif de la traite des fourrures. Les Français pourront traiter librement les pelleteries avec les sauvages à condition de les revendre à la compagnie qui paiera 40 sols (2 livres) chaque peau de castor bonne, loyale et marchande. Selon Marcel Trudel, l'Indien recevait l'équivalent de 1 livre et 10 sols et la compagnie la revendait 15 livres aux marchands de Paris.

Plusieurs investisseurs étaient des chapeliers, en raison de la grande vogue des chapeaux de castor. La compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés (du nombre de participants) est fondée le 6 mai 1628 et le roi lui concède presque toute l'Amérique du Nord, jusqu'à la frontière de la Floride. Cependant de 1628 à 1632, les navires affrétés par la compagnie sont saisis par les frères anglais Kirke qui se

sont emparés de Québec pour trois ans. La compagnie est ruinée. Celle-ci dut recourir à un nouveau système qui la dispensera d'engager des fonds. On créa des compagnies particulières ou des compagnies de sous-contractants : le territoire de la vallée du St-Laurent fut accordé à la compagnie Cheffaut et Pozé et le territoire de l'Acadie fut divisé en quatre compagnies sous-contractantes.

En 1634, la compagnie de Cheffaut-Pozé accorde en fief la seigneurie de Beauport près de Québec à Robert Giffard, médecin apothicaire. Celui-ci émigre avec sa femme enceinte et deux enfants. Il amène avec lui deux hommes de métier engagés pour trois ans : Jean Guyon maçon et Zacharie Cloutier charpentier. Ceux-ci s'engagent à servir Giffard pendant trois ans en retour de 1 000 arpents en arrière-fief. Il emmène avec lui un groupe de cent travailleurs perchérons de Tourouvre pour peupler sa seigneurie. En 1634 Monsieur de La Violette se fait concéder la seigneurie de Trois-Rivières et en 1636 la compagnie de Beaupré est formée pour administrer la seigneurie de Beaupré et de l'Île d'Orléans.

Selon Marcel Trudel<sup>2</sup>, à la fin de 15 ans soit de 1630 à 1645, on est passé de 26 personnes à 600 habitant la Nouvelle-France et non pas 4000 comme prévu au contrat de la compagnie des Cent-associés. En fait 85 familles avec 67 enfants et 117 engagés pour trois ans dont les trois-quarts sont repartis en France à la fin de leur engagement. 800 000 arpents ont été concédés en fief et 97.5% de cet immense territoire appartenaient à des titulaires qui ne demeuraient pas en Nouvelle-France. Seulement 22 000 arpents (0.3%) sont en censives, et une toute partie de celles-ci sont exploitées ou défrichées.

Devant ce résultat décevant, le 14 janvier 1645, les Cent-Associés laissent la direction des affaires à un nouvel organisme : la Communauté des habitants qui devra prendre en charge les obligations et les devoirs de la compagnie des Cent-Associés. Celle-ci obtient le monopole de la traite des fourrures en échange, mais ce monopole appartient à la communauté et non aux individus. Les habitants sont ceux qui ont feu et lieu, famille et patrimoine. Sont exclus les serviteurs, engagés, soldats de passage. Seront élevés au rang d'habitants les soldats et serviteurs qui auront défriché au moins quatre arpents de terre (ordonnance

du 26 juillet 1653). L'habitant devra se déclarer habitant c'est-à-dire, déclarer sa volonté de demeurer en permanence et y faire souche.

Cette nouvelle entité, soit la Communauté des habitants a permis de faire passer de 5 000 à 6 000 hommes de 1645 à 1663, soit 600 à 700 familles établies. 112 000 arpents de terre ont été concédés dont 20 000 arpents

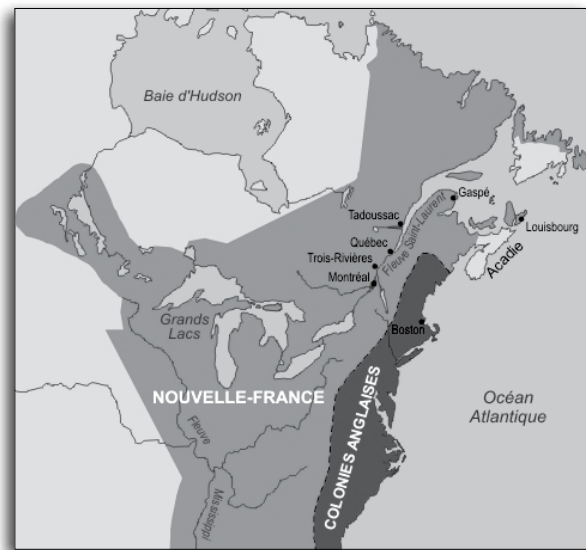


Figure13 : La Nouvelle-France en 1663

Près de 5 000 individus ayant fait souche au Canada sont arrivés avant 1700, deux fois plus d'hommes que de femmes cependant. Plus des trois-quarts de ceux-ci sont arrivés avant 1680 soit 3769 personnes.

**POPULATION COMPARÉE DES COLONIES EUROPÉENNES AU NORD DE LA FLORIDE**

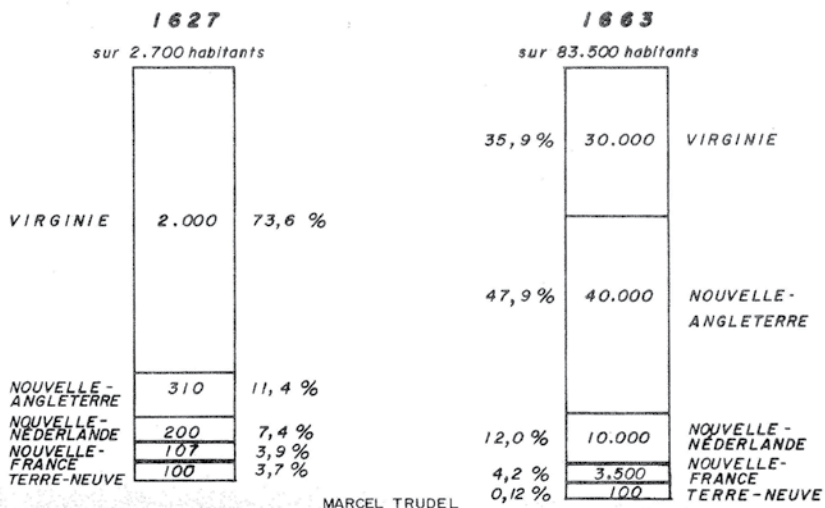


Figure 12 : Populations comparées des colonies européennes en Amérique du Nord (selon Marcel Trudel, p. 401).

défrichés soit 18%... Après 37 ans, en 1663, la compagnie des Cent-Associés seigneurisse dominantissime se retire à la demande du roi Louis XIV qui forme alors la compagnie des Indes-Occidentales administrée par l'intendant Colbert. Le roi en garde la gouverne, et la Nouvelle-France devient une province française.

Selon Hubert Charbonneau<sup>3</sup>, pour évaluer l'ampleur de l'immigration coloniale au XVII<sup>e</sup> siècle, il faut distinguer l'immigration observée et l'immigration pionnière c'est-à-dire l'immigration qui a fait souche au Canada... Au moins 14000 Français ont émigré (immigration observée) au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle, soit trois fois les estimations traditionnelles qui sous-estimaient les migrations au XVII<sup>e</sup> siècle.

**Tableau 1 : Immigration observée par catégorie d'immigrants**

(H. Charbonneau, p. 15).

Période	Militaires	Engagés	Femmes	Autres	Ensembles
1608-1639	0	5	72	1 516	1 593
1640-1659	170	1 885	378	1 017	3 450
1660-1679	2 034	520	1 176	1 947	5 677
1680-1699	3 192	190	146	145	3 673
<b>1608-1699</b>	<b>5 396</b>	<b>2 600</b>	<b>1 772</b>	<b>4 625</b>	<b>14 393</b>

**Tableau 2 : Immigration pionnière, celle qui a fait souche, selon la période d'arrivée**

(selon le PDRH 1986, H. Charbonneau, p. 18).

Période	Hommes	Femmes	Ensemble
1608-1639	117	72	189
1640-1659	668	378	1 046
1660-1679	1 491	1 043	2 534
1680-1699	1 082	146	1 228
<b>1608-1699</b>	<b>3 358</b>	<b>1 639</b>	<b>4 997</b>

Près de 15 000 émigrants français ont fait voile vers le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle, cela représente en moyenne 160 individus par année, en partant de 1608, soit 8 émigrants par million de Français vivant dans le pays le plus peuplé d'Europe. Environ les deux tiers des immigrants n'ont fait qu'un séjour temporaire dans la colonie avant de retourner définitivement en France ou de mourir au Canada à l'état de célibataire. Selon H. Charbonneau (p. 21). Le déséquilibre du marché matrimonial est certainement responsable d'une grande partie de ces retours malgré l'émigration massive des Filles du roi à compter de 1663, et la décision de l'intendant Talon de faire suspendre l'immigration des Filles du roi en 1673 fut désastreuse.

## La colonisation et les guerres iroquoises

Selon John A. Dickinson<sup>4</sup>, dans *l'imaginaire populaire, l'âge héroïque de la Nouvelle-France est perçu comme la période de rudes épreuves pour les pionniers de la colonie. Assiégés continuellement par les Iroquois, ils vivaient sous la menace constante d'être assassinés dans leurs champs ou d'être emmenés captifs pour subir un sort plus cruel en Iroquoisie.*

En se référant aux sources les plus crédibles, l'auteur répertorie de façon la plus exhaustive possible, le nombre et le nom des Français tués ou emmenés captifs pendant la période de 1608-1666.

Comme l'a fait remarquer Marcel Trudel<sup>5</sup> la mortalité ne frappe pas d'une façon continue, ses variations traduisent l'évolution des rapports entre Français et Iroquois. Trudel propose une chronologie : une première guerre entre 1647 et 1653, et une seconde qui débute en 1657.

L'auteur Dickinson, après avoir répertorié tous les cas, propose la répartition chronologique suivante :

On voit que plus de 50% (150) des morts et mise en captivité survient après 1660, soit sur une très courte période, et a contribué à marquer l'imaginaire des colons, et à justifier l'envoi d'un groupe de 1 300 soldats pour sauver la colonie, soit le régiment de Carignan-Salières, dès 1665, ce qui mit fin à la guerre iroquoise, au moins jusqu'en 1689 à 1701, période où les Iroquois sont activement appuyés par l'impérialisme britannique, visant à expulser les Français du continent.

Dickinson (p. 37) fait la répartition géographique des cas de Français tués ou faits prisonniers par les Iroquois. Montréal et Trois-Rivières sont aux premiers rangs. La région de Québec fut totalement épargnée jusqu'un 1650. Les premières attaques coïncident avec le début de la véritable offensive contre les Français. Durant la trêve, de 1654 à 1659, la présence sur l'île d'Orléans de ce qui reste de la nation huronne entraîne un harcèlement constant et explique les pertes comparativement élevées. Le bourg de Québec en sort pratiquement indemne; sept individus seulement sont tués dans la proche banlieue. La majorité des victimes de la région de Québec se trouve sur l'île d'Orléans, sur la côte de Beaupré, Cap-Rouge et à Tadoussac.

**Tableau 3: Répartition chronologique des événements: Nombre de Français tués ou emmenés en captivité par les Iroquois.**

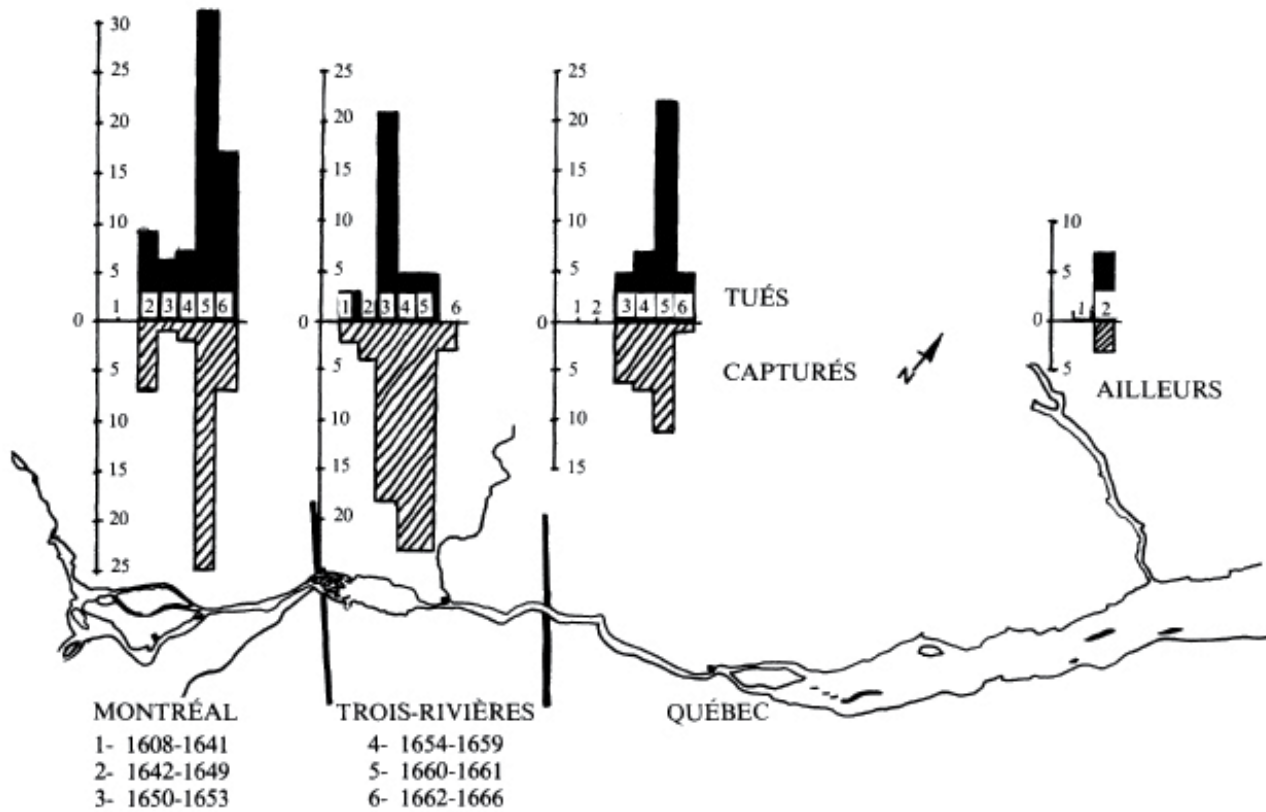
Période	1608-1641	1642-1649	1650-1653	1654-1659	1660-1661	1662-1666	Total
Tués	4	18	32	19	58	22	153
Captifs	2	14	25	32	59	11	143
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>32</b>	<b>57</b>	<b>51</b>	<b>117</b>	<b>33</b>	<b>296</b>

Figure 14 : Groupe d'Iroquois à l'affût pour surprendre des colons aux champs.



La période où Abel Turcault arrive en Nouvelle-France est troublée par ces affrontements fréquents. On verra plus loin (deuxième partie) la chronique d'une capture et de la mort de la veuve d'un colon, de la côte de Beaupré.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES FRANÇAIS TUÉS ET CAPTURÉS, 1608-1666



LA GUERRE IROQUOISE ET LA MORTALITÉ EN NOUVELLE-FRANCE 37

Figure 15 : Distribution géographique des Français tués et capturés, selon les six périodes qu'a retenues Dickinson : 1608-1641;1642-1649;1650-1653;1654-1659;1660-1661;1662-1666.



Figure 16 : Soldats du régiment da Carignan-Salières

# Caractéristiques de l'émigration française à l'époque d'Abel Turcault : Les Engagés et les Filles à marier

## Les engagés

La période qui nous concerne va de 1656 à 1666. Pendant cette période, le recrutement des engagés fut assuré par les marchands, armateurs et capitaine dans le but de revendre les contrats d'engagement à leur arrivée au Canada, c'est-à-dire jusqu'en 1672, date à laquelle la France cesse de garantir ces contrats d'engagement. De plus à partir de 1655, les contrats d'engagement ont enlevé la clause de retour assuré en France. Pendant cette période, les qualifications et les métiers ne comptent pas. C'est de manœuvres qu'on a besoin et le salaire s'uniformise autour de 70 livres par an. G. Debien<sup>6</sup> nous dit : *près de 250 engagés qui de 1655 à 1665 s'en vont ainsi avec des contrats qui sont bien plus des contrats d'émigration salariée que des contrats de travail; car que ceux qui partent aient été maçon, tailleurs, portefaix ou manœuvres, c'est comme aides, comme garçons de service qu'on les recrute.*

Les gages sont en argent jamais en nature avec des avances pouvant aller jusqu'à 50% des gages.

*Les Rochelais étaient rétribués au mois et en argent. Point de société en participation, ils préférèrent un salaire fixe.* (G. Debien, p. 200).

Dans son mémoire de maîtrise, Marie-Andrée Lachapelle<sup>7</sup> résume les conditions sociales des engagés à la période d'Abel Turcault :

- 85% des engagés ont moins de 26 ans, en moyenne 21,7 ans.
- Au recensement, un engagé pouvait avoir plusieurs noms : engagé, domestique, travailleur.
- À la fin de ses trois ans de servitude, il lui restait bien peu, peut-être 80 livres, un fusil, des vêtements.
- Il a un métier déclaré mais jamais exercé, en effet l'établissement sur une terre, laisse le métier dans l'ombre, car la tâche pressante, est le défrichage le plus souvent en équipe.
- Sur les contrats après 1655, la clause de retour en France est supprimée. La charge du retour est à l'engagé.
- De plus il ne peut obtenir de titres d'emprunt ni fréquenter un cabaret, ni faire de traite de fourrure, ni se marier.
- La durée du contrat est de trois ans et

de cinq ans à Montréal.

- L'engagé est la propriété du maître pendant 36 mois, jour pour jour. S'il contrevient aux règles, il peut être soumis à des peines diverses : châtiments corporels, prolongation de servitude, amendes, prison. Il peut aussi faire l'objet de transactions et être vendu à un autre maître.

Les engagés décidaient de quitter leur pays pour plusieurs raisons selon G. Debien (p. 209-214). D'abord la misère ou la pauvreté. Le XVII<sup>e</sup> siècle est un siècle de mendicité causée par les guerres. *Ces pauvres, anciens et nouveaux, ces errants encomrent les villes du Poitou et de l'Aunis. À Châtellerauld, à Poitiers, à La Rochelle et à Niort les délibérations des échevinages ne sont que plaintes contre ces envahisseurs de toute provenance qui tendent la main sur les places, au coin des ponts et des églises...*

En émigrant, ils espéraient une ferme à eux à la fin de leurs trois ans d'engagement et ils pouvaient compter sur des salaires plus importants qu'en France. Un charpentier de navire pouvait espérer 340 livres par an. Un armurier, boulanger ou serrurier, 90 à 120 livres, un matelot 120 à 135 livres, un soldat 60 à 90 livres, un laboureur 60 à 70 livres, un meunier farinier 80 à 125 livres et un pauvre diable 45 à 50 livres par an.

Par ailleurs le coût de la vie en Nouvelle-France est cher, plus du double qu'en France. Selon le père LeJeune, jésuite cité par Debien (p. 212) : *Le vivre d'un ouvrier était pour une semaine de deux pains de 6 ou 7 livres, de deux livres de lard, de deux onces de beurre, d'une petite mesure d'huile et de vinaigre, d'une livre de morue sèche et d'une écuelle de pois. Une chopine de cidre par jour, un demi-litre de bière. Une telle nourriture s'ajoutait à un salaire moyen de 30 sols par jour. Et en tenant compte de la différence de prix entre la colonie et la métropole, la marge faisait un bon salaire réel ...* Selon Mère Marie de l'Incarnation, dans ses *Écrits spirituels et historiques* : *Un homme coûte 30 sols par jour et nous le nourrissons fêtes et dimanches et mauvais temps...* (p. 213).





**Tableau 4 :**  
Coût de la vie en  
Nouvelle-France en 1665

**Quelques éléments du niveau de vie  
de l'époque en France**

**Le prix payé pour un fermage  
comprenant maison, grange, étable,  
jardin, prés, terres et pâturaux était  
de 100 livres par an ainsi que 6 livres  
de beurre et autant de fromage et six  
chapons.**

Prix de vente d'un ensemble de terres  
à sarrazin, prés et le communal; 150  
livres.

**Le prix d'une brebis et son agneau; 5  
livres, une vache et son veau; 40 livres,  
une génisse et un taureau; 45 livres.**

**Un lit complètement équipé avec son  
chevet; 10 livres.**

**Un vaisselier et son buffet avec tiroirs  
et serrure; 15 livres.**

DÉNOM.		Actuel
1 denier	= monnaie de cuivre	00,02\$
1 sou (ou sol)	= 12 deniers	00,20\$
1 LIVRE (#)	= 20 sols ou 240 deniers	03,75\$
1 ÉCU	= 6 livres en or	22,50\$
1 LOUIS D'OR	= 4 écus	90,00\$

**En France, la livre carolingienne tel que définie par Charlemagne ordonnait la taille de 240 deniers dans une livre d'argent pesant environ 436 g.; la livre parisienne (489 g), introduite sous Louis VI, se subdivisait en 20 sols (sous) et le sol en 12 deniers. Le denier étant la monnaie courante, la livre de 240 deniers jouait le rôle de monnaie de compte.**

**Pouvoir d'achat en Nouvelle-France (1665)**

Article	Unité de mesure	1665	Actuel	Article	Unité de mesure	1665	Actuel
Farine (brut)	lb	1,5 d	00,03\$	Chapeau noir	chaque	2 # 2 s	04,15\$
Farine (fine)	lb	1 s 3 d	00,26\$	Pistolet	chaque	5 #	18,75\$
Lard	lb	2 s 10 d	00,60\$	Scie	chaque	1 #	03,75\$
Huile d'olive	lb	5 s 6 d	01,12\$	Oeufs	la douzaine	10 s	02,00\$
Brandy	32 onces	7 s 4d	01,48\$	Fusil	chaque	17 #	63,75\$
Beurre	lb	6 s 4 d	01,28\$	Vache	chaque	80 #	300,00\$
Chandelles	100 lbs	6 # 12 s	24,90\$	Boeuf	chaque	150 #	562,25\$
Savon	100 lbs	8 # 8 s	31,60\$	Poulet (vivant)	chaque	1 #	03,75\$
Chemise	chaque	1 # 15 s	06,75\$	Traversée	aller seulement	108 #	405,00\$
Souliers	paire	2 # 16 s 6d	10,82\$	Pension	par année	200 #	750,00\$ ou 02,05\$ par jour

**Les Filles à marier**

Selon Jacques Lacoursière<sup>8</sup>, on peut dénombrer 200 filles célibataires venues s'installer en Nouvelle-France entre 1634-1663. Leur recrutement est assez sévère, puisque ce sont les communautés religieuses qui s'en chargent. L'historien Gustave Lanctôt écrit : *les jeunes émigrantes de 1634 à 1663 qui sans retard ni reproche trouvaient maris à leurs convenances, dans quelles catégories sociales faut-il les ranger; les 4/7<sup>e</sup> appartiennent à la classe rurale : filles de paysans industrieuses et robustes. Les 2/7 appartiennent à des familles urbaines, filles d'artisans, de journaliers et de domestiques. Le 1/7 sont des filles de négociants, de fonctionnaires, d'hommes de professions ou de petits nobles, qui épousent des seigneurs, des notaires, des hommes de profession ou des marchands.*

Selon R. LeMoine<sup>9</sup> : *de 1634 à 1640, seulement 16 filles ont émigré, de 1642 à 1649, 16 filles, en 1650, 7 filles choisies par Jeanne Mance. En 1651, 12 filles sous la direction de Marguerite Bourgeois. En 1654, 11 filles envoyées par la reine Anne d'Autriche. En 1657, une centaine de filles pour Montréal avec monsieur de Maisonneuve. En 1658-1659, 24 filles recrutées par Jeanne Mance et 19 filles par Marguerite*

*Bourgeois. De 1660 à 1663, 55 autres recrues. Au total de 1634 à 1662, 228 filles à marier immigreront en Nouvelle-France.*

À partir de 1664, Talon et Colbert se chargent de faire venir des filles à marier qu'ils appellent Filles du roi parce que le trésor royal défraie le coût de la traversée, environ 100 livres. Au moment du mariage, le Conseil Souverain offrira aux époux vêtements et provisions et l'intendant remettra 50 livres en dot, la fille noble verra ce montant doublé. De 1663 à 1673, 971 Filles du roi émigreront en Nouvelle-France.

**Insertion sociale des Engagés et des Filles à marier.**

Dans son mémoire de maîtrise ès-arts, Marie-Andrée Lachapelle<sup>10</sup> a fait une étude statistique intéressante sur un échantillon de 58 engagés, entre 1638 et 1666, dont on connaît le contrat, le nom du navire et le port de départ. Ces données ont été publiées et seront utilisées ici pour mieux comprendre comment pouvaient s'insérer les engagés et leurs épouses dans la communauté. (Annexe 2 : Contrat d'engagement type, voir à la prochaine partie 3)

## A- L'insertion sociale par l'établissement sur une terre

Au terme de leur contrat, pour plusieurs engagés, en fait 21 engagés sur 53, le contrat de mariage marque la première apparition dans les documents notariés. Cependant, si on observe le lieu de résidence mentionné au contrat, et le lieu où ils demeurent par la suite, on constate que 46 engagés sur 53 (87%) se sont établis sur une terre avant de se marier, et puisque le délai moyen entre la fin de l'engagement et le mariage est de 4,6 ans, il est raisonnable de croire que l'établissement sur une terre a précédé le mariage de quelques mois ou même quelques années.

Plusieurs engagés choisissent de s'établir dans la localité où ils ont fait leur service. Ainsi l'engagé peut rester en contact avec les personnes qui ont fait partie de son entourage, l'engagiste, les voisins, le seigneur.

*À leur premier établissement, la plupart des engagés se dirigent vers les points de peuplement les plus développés, c'est-à-dire les seigneuries les plus près de Québec et celles qui font l'objet d'un recrutement actif de la part des seigneurs, notamment à Neuville. Pour plusieurs, en fait 36 sur 53, ce premier lieu d'établissement se révèle être le dernier. Une fois installés sur leurs terres, ils n'en bougent plus. Nous estimons que pour les dix-sept autres, douze individus ont eu deux endroits de résidence, quatre en ont eu trois et le dernier engagé a tenté sa chance dans quatre localités différentes. L'île d'Orléans et la seigneurie de Neuville ont un grand taux de rétention des nouveaux arrivants. Des quinze qui prennent pied à l'île d'Orléans à la fin de leur engagement, quatorze en feront leur lieu d'établissement permanent, tandis qu'à Neuville, les sept qui s'y installent y demeureront pour la vie. Les autres localités ont quant à elles plus de difficultés à retenir les nouveaux arrivants. Par exemple, dans les seigneuries de Beaupré et de la banlieue la moitié des engagés qui tentent de s'y installer quitteront pour aller s'établir ailleurs.*

La plupart des engagés n'ont pas les économies nécessaires à la fin de leur service pour subvenir seuls à leurs besoins, et encore moins à ceux de leur épouse. Il leur faudra louer leurs bras pour ne pas être écrasés sous le montant de la dette initiale, tout en travaillant à la mise en valeur de leur propre censive à temps partiel. Au moins 21 engagés sur 58 ont dû travailler pour un autre comme dans le cadre de baux à ferme, à loyer. 3 engagés sur 58 ont été les fermiers de leurs anciens maîtres.

Les épouses, surtout les canadiennes, jouent un rôle dans le choix de l'établissement. 24 engagés sur 53 marient une épouse née au pays, veuve ou célibataire, en dehors du contingent des Filles du roi. 15 engagés sur 24 (66%) s'établissent dans la paroisse des



Figure 17 : Arrivée des filles à marier et/ou des filles du roi : Nos Ancêtres

parents de l'épouse ou de l'ex-conjoint. Une fois établis, plus des deux tiers des anciens engagés demeurent dans la même paroisse tout au long de leur vie.

## B- L'insertion sociale par le mariage

Arrivés sur le marché matrimonial dans un contexte défavorable, les 58 engagés, après une période d'attente de 4,6 ans, en moyenne, se trouvent à épouser 29 Filles du roi, 20 Canadiennes et 4 immigrantes arrivées en dehors du contingent des Filles du roi. Une fois l'épouse choisie, la concrétisation des unions se fait rapidement, dans la plupart des cas, moins d'un mois sépare la rédaction du contrat de la bénédiction nuptiale. Les épouses canadiennes sont prisées dans ce marché car elles permettent une insertion sociale plus rapide à l'engagé à travers la famille déjà établie de l'épouse. Ces épouses canadiennes sont à peine nubiles au moment du mariage soit en moyenne 14,9 ans, alors que les filles à marier immigrantes ont en moyenne 21 ans et les Filles du roi, 28 ans.

Les couples recourent en grande majorité au contrat de mariage devant notaire. *Il y a bien sûr les préoccupations économiques liées à la précarité de l'existence; il fallait protéger et pourvoir en biens le survivant du couple et les enfants, mais plus encore, le contrat de mariage revêt une dimension sociale importante dans la société restreinte et à tout le moins isolée de la colonie; il était désirable puisque c'était un gage*



Figure 18 : La côte de Beauport à marée haute

de stabilité et donc d'enracinement, et de plus, il donnait aux habitants l'occasion de se réunir, occasions, qui, à cette époque, étaient plutôt rares, selon Marcel Trudel<sup>11</sup>.

La présence des témoins au contrat ou à l'acte de mariage est intéressante à observer. Ainsi on retrouve six témoins en moyenne au contrat de mariage et trois témoins à l'acte de mariage. Seuls les contrats de mariage spécifient à qui appartiennent les témoins. Les engagistes ou leur famille font assez bonne figure parmi les témoins des engagés. En effet, ils sont présents pour un couple sur quatre soit à l'acte, soit au contrat, soit au deux. Les engagistes en tant que tels sont cités pour l'engagé, soit dans 20,8% des unions. On constate aussi pour l'engagé l'absence de témoins venant de la famille, ce qui est compréhensible, étant donné qu'ils étaient pour la plupart les premiers représentants de leur famille en Nouvelle-France. La plupart des engagés n'étaient pas seuls au service du même maître; au moins 30 engagés sur 53 travaillaient en équipe de deux et plus. La promiscuité, pendant des mois ou des années de jeunes hommes célibataires au statut égal ayant les mêmes aspirations, a favorisé dans certains cas la constitution de liens tenaces entre les engagés d'une même équipe... La présence de co-engagés ou d'engagés ayant servi dans les mêmes années au contrat de mariage est cependant plutôt rare, moins d'une fois sur cinq.

La présence du seigneur comme témoin survient dans quatre mariages sur 53. Sont présents aussi des témoins classés « autres » dans 86.5% des cas. Dans le tiers des cas, les témoins « autres » résidaient dans la même localité que l'engagé.

Parmi les témoins de l'épouse canadienne figurent en premier sa famille et sa parenté, ce qui représente 50% des témoins. Pour les Filles du roi, la recruteuse va jouer ce rôle comme Anne Gasnier ou Mme Bourdon, Élisabeth Estienne, Marie-Anne Saussay.

*À la lumière des diverses conclusions de ce chapitre, il nous apparaît évident que pour au moins 25% des engagés, l'engagiste et ou sa famille jouent un rôle important lors de l'insertion sociale par le mariage. Pourtant, ils ne sont pas les seuls individus à contribuer au processus d'insertion. La famille, parce que quasi inexistante, n'a pas encore, à ce stade-ci du peuplement de la colonie, toute l'importance qu'elle prendra par la suite dans les réseaux de relations et d'appartenances, mais elle est pourtant là, quoiqu'en très petit nombre. Au moment du mariage, il apparaît que ce sont les autres dont font partie les amis et les voisins qui prennent une place primordiale parmi les témoins des engagés<sup>12</sup>.*

## Colonisation de la côte de Beauport

Le 15 janvier 1636, la compagnie des Cent-Associés octroie à l'un d'eux, Anatole Cheffaut, sieur de la Regnardière, la seigneurie de Beauport : 16 lieues (52 km) sur le fleuve St-Laurent sur 6 lieues (20 km) de largeur, (Voir Gariépy<sup>13</sup>). Le même jour, la compagnie des Cent-Associés concède la seigneurie de l'Île d'Orléans à Jacques Castillon, bourgeois de Paris. Le 27 février 1636, Cheffaut et Castillon déclarent que la seigneurie de Beauport et de l'Île d'Orléans ont été acquises conjointement au nom de François Fouquet, de Jean de Lauzon père et six autres marchands, et que chacun possède 1/8 de parts de la compagnie de Beauport. Cette compagnie administrera les deux seigneuries pour 30 ans jusqu'à ce que Mgr de Laval en acquiert la majorité des parts en 1664. Le 17 avril 1646, Cheffaut vend la huitième part à Olivier LeTardif pour 1 500 livres et le charge d'administrer le domaine et de récolter les redevances. Olivier LeTardif devint ainsi un des seigneurs de Beauport.

La carte de Jean Bourdon<sup>14</sup>, cartographe royal, dressée en 1641 montre que la côte de Beauport est déjà passablement occupée à cette date, surtout à Château-Richer, entre la Longue Pointe et la rivière aux chiens et très peu occupée sur le territoire de l'Ange-Gardien, plus à l'ouest entre la rivière Montmorency et la Longue Pointe. En 1650 et 1651, LeTardif accorde rétroactivement des terres à 22 habitants, principalement à Château-Richer. En 1651, Jean de Lauzon est nommé procureur de la compagnie et LeTardif nommé juge prévôt ou bailli de Beauport et ce, jusqu'à sa mort. Les seigneurs devaient en plus de leur charge rendre la justice. Le juge prévôt ou bailli devait juger les procès criminels et civils, comme les disputes territoriales, selon le droit de Paris.

Il était assisté d'un greffier et d'un huissier sergent. Le procureur fiscal était chargé de veiller à ce que les censitaires rendent au seigneur les redevances et droits prescrits par les titres de concession.

À partir du recensement de 1666<sup>15</sup>, et du terrier de Gariépy, j'ai pu observer que les seigneurs de Beauport ont concédé 124 terres, soit 43 à l'Ange-Gardien, 37 à Château-Richer et 44 à Ste-Anne du Petit-Cap. La plupart des terres de Château-Richer avaient été concédées en 1659 (31 sur 37) et en totalité en 1662 (37 sur 37). La population de la côte de Beauport au recensement de 1666 comprend 88 familles, établies, comprenant 432 personnes dont 176 adultes et 256 enfants, soit environ trois enfants par famille. 25 familles ont au moins un engagé domestique, soit 28.5% des familles. On y a recensé 47 engagés et 19 travailleurs non-engagés.



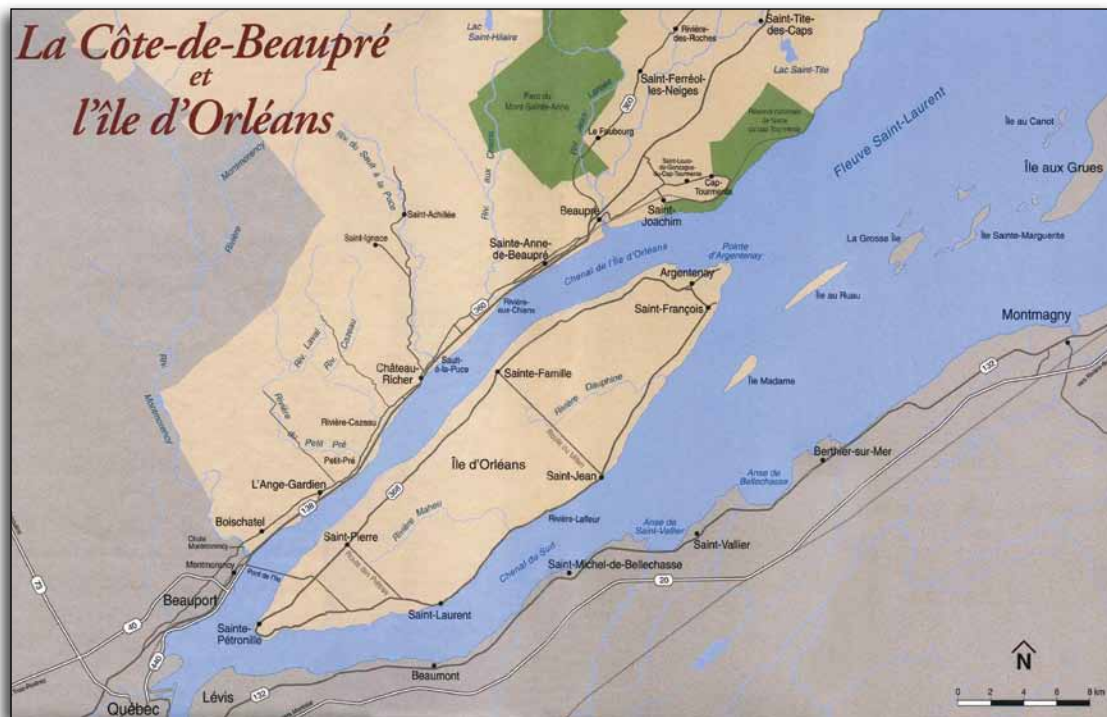


Figure 19 : La Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans, (Source : Éditions GID, Les belles régions du Québec)

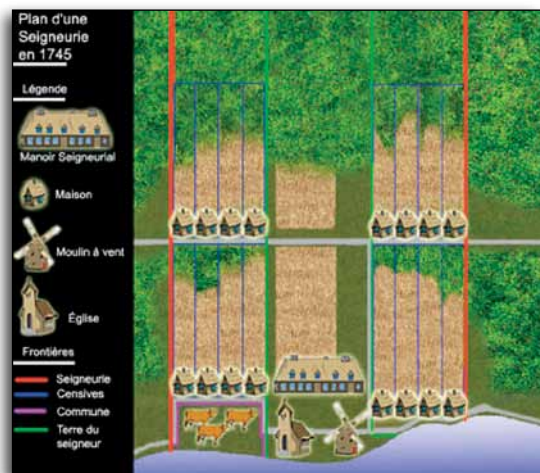


Figure 20 : Organisation d'une seigneurie : à l'avant-scène près du fleuve on retrouve de gauche à droite, le pacage communal, l'église paroissiale, le moulin à vent et le manoir seigneurial. Les terres ou censives sont étroites et un deuxième rang a été concédé. (Source : Service national du RECIT de l'univers social).

## Colonisation de la côte de Beaupré : L'Ange-Gardien et le fief de Lotinville

Dès son arrivée en 1651 comme gouverneur de la Nouvelle-France, Jean de Lauzon père nomme son fils Jean de Lauzon grand sénéchal de Nouvelle-France et officier de justice. Le 1<sup>er</sup> septembre 1652 ce dernier obtient de son père au nom de la compagnie de Beaupré le fief de Lotinville ainsi appelé en l'honneur de sa grand-mère Isabelle Lottin, selon Lionel Laberge<sup>16</sup>. Ce fief situé à la Longue Pointe compte 28 arpents de front sur 1 ½ lieue de profondeur. Ce fief est désert de 1652 à 1658. (Annexe 3 : Concession du fief de Lotinville, voir à la prochaine partie 3).

Ce n'est qu'en 1659 et 1660, que huit lots sur neuf sont accordés en censive à autant de colons dont Pierre Petit dit Milhomme qui vendit sa terre à Abel Turcault en 1662. Laberge<sup>17</sup> énumère les exigences seigneuriales pour les terres concédées à Lotinville : *Les redevances annuelles au seigneur pour une terre de 3 arpents par 1 ½ lieue étaient assez minimes : 20 sols soit 1 livre de rente foncière; 12 deniers, soit 1 sol de cens par arpent; 2 chapons vifs (coq châtré et gavé) pour toute la concession. C'est à la St-Rémy, chef d'octobre, que les censitaires devaient quitter leurs redevances à la récepte du domaine. Les cens et rentes étaient encore assujettis à la coutume de la prévôté du vicomté de Paris et*



portaient lods et ventes, saisines et amendes. On accordait également aux censitaires le droit de prairie (ou de fauche), pêche et chasse au-devant et au-dedans de leurs concessions. Parmi les autres clauses, on relève encore l'obligation pour chaque censitaire de clore les terres de son désert, sinon il ne pouvait prétendre à aucun dommage pour les dégâts causés par les animaux de ses voisins, de souffrir les chemins jugés nécessaires sur le bord du fleuve pour la navigation ainsi que ceux facilitant la montée et l'abord des terres. Enfin c'est la coutume de Normandie qui devait régir les ventes de terre : le seigneur se réservait le droit de retirer la concession en remboursant le montant de la vente ainsi que les déboursés.

Les censitaires de Lotinville étaient obligés de tenir feu et lieu ou d'autres pour eux, dans l'année; ils devaient envoyer moudre leurs grains au moulin banal du fief lorsque le seigneur l'aurait construit. Le dernier lot de 6 arpents est conservé comme terre domaniale. (Voir la carte du terrier de l'Ange-Gardien de Gariépy à l'annexe 1 de la première partie).

Le 22 janvier 1661 le seigneur de Lotinville et grand sénéchal, Jean de Lauzon fils, trouve la mort dans un combat contre les Iroquois à l'Île d'Orléans, après être tombé dans une embuscade. Les Iroquois le tuèrent lui et cinq de ses compagnons et lui coupèrent la tête. Sans seigneur depuis 1661, le Conseil souverain permit à sa veuve de mettre aux enchères le fief de Lotinville le 2 août 1664. Antoine Berson sieur de Castillons offrit 1 100 livres, Charles Lefrançois 1 200 livres et Bertrand Chesnay dit La Garenne marchand prospère de Québec obtint l'arrière-fief de Lotinville pour 2 850 livres. Il rend Foy et hommage à Charles Aubert de la Chesnaye co-seigneur de la seigneurie

de Beupré et de l'Île d'Orléans, le 3 septembre 1664. (Annexe 4 : Acte de Foy et hommage, voir à la prochaine partie 3).

À partir de 1664, Bertrand Chesnay est donc le nouveau seigneur de l'arrière-fief de Lotinville à qui les censitaires doivent rentes et cens.

Lionel Laberge<sup>18</sup> : *La coutume de Paris accordait au nouveau seigneur un délai de 40 jours pour procéder à un dénombrement des habitants de son domaine. Cet acte malheureusement ne nous est pas parvenu ... jusqu'à la date de mutation du propriétaire de Lotinville, les terres du fief avaient été occupées par les colons suivants.* Lionel Laberge<sup>19</sup> a tenté de reconstituer ce document avec les informations disponibles.

**Bertrand Chesnay dit La garenne**<sup>20</sup> fils de Nicolas Chesnay et de Catherine Laringue est né à Yffiniac en Bretagne évêché de St-Brieuc. Il apparaît dans les registres de Nouvelle-France en 1656. Le 7 août 1656, il épouse Marie-Madeleine Bellenger. Au contrat de mariage fait le 8 juillet précédent : *les parents de l'épousée avaient donné outre son trousseau trois poinçons de blé de froment, une vache et un cochon. Le jour de ses noces, l'honoraient de leur présence son oncle Charles Legardeur, sieur de Tilly, ancien gouverneur de Trois-Rivières, Olivier Letardif et Macé Gravel. Le jésuite Barthélemi Vimont bénit cette union de classe.*

Chesnay prit son courage à deux mains et se mit à l'oeuvre. Le manoir de Lotinville, près de la rivière Petit Pré, tombait en ruine. Le 17 mars 1665, Bertrand achète 200 planches de Romain Trépanier, pour le rénover. Puis, il fit construire

**Tableau 5 : Aveu et dénombrement de l'arrière fief de Lotinville en 1664 lors de la mutation - JDL=Jean de Lauzon fils**

Concession et vente	Habitant en 1664	Arpents concédés	# terre
JDL 1659 Pierre Tremblay	Pierre Tremblay	2	35
JDL 1659 Rodolphe Hayot	Adrien Hayot 1661	3	36
	Pierre Petit 1663 *	1	36
JDL 1659 Pierre Petit	Abel Turcault 1662	2	37
JDL 1659 Symphorien Rousseau, Pierre Boucher 1662	Antoine Andrieux 1663	2	38
JDL 1660 Abraham Fiset	Abraham Fiset	3	39
JDL 1659 Louis de la Marre, Pierre Pointel, Pierre St-Denis 1660	Jean-Galleran Boucher 1663	3	40
JDL 1659 Romain de Trespagny	Vincent Verdon 1659	3	41
JDL 1659 Charles LeFrançois	Antoine Berson 1663	3	42
Domaine seigneurial de Lotinville	Inoccupé	6	43

\* Pierre Petit a acheté en arrière-fief d'Adrien Hayot, 1 arpent de la terre #36 de 4 arpents, le 9 décembre 1663 (notaire Vachon)

grange et étable. Deux boeufs de Lefrançois eurent le seigneur comme nouveau maître. Un accident de l'onde lui fit perdre deux tenanciers, le 30 juin de la même année: Antoine Berson, son beau-frère, et Vincent Vernon. Lagarenne semble avoir une succursale de son magasin de Québec sur son fief. Il se permettait même d'envoyer des peaux d'originaux en Europe. Le seigneur de Lotinville fit affaire avec une multitude de gens. Il était «la banque à piton» de la région. Lui devaient de l'argent : Symphorien Rousseau, René Lavoie, Jean Boutin dit Larose, Elie Godin, Michel Roulois, Louis Houde, Adrien Blanquet, Pierre Roche, Pierre Biron, Louis Couillard, René Cosset, Jacques Anet, Antoine Cassé, Olivier Michel, Jean Guyon, Jacques Goulet, Marin Leclerc, François Hébert, Jean Serreau, sieur de Saint-Aubin, Jacques Cauchon, etc. Au recensement de 1666<sup>21</sup>, Lagarenne emploie quatre domestiques. L'année suivante, ce nombre est doublé. De plus, dans sa ferme de Château-Richer, ses fermiers Jean Baron et Mathurin Tessier déclarent aux recenseurs 10 têtes de bétail appartenant à la métairie, riche de 25 arpents défrichés. En 1667, Bertrand transporte ses pénates à Lotinville et loue sa maison de la basse-ville de Québec à Louis Houde, puis au notaire Romain Becquet.

Le 12 novembre 1668, il promet de livrer aux Hospitalières de l'Hôtel-Dieu 200 minots de blé. En 1668-1669, le seigneur est marguillier de la paroisse de Notre-Dame de Québec. Le seigneur Chesnay est considéré, son influence remarquable. La chance lui sourit. Le Conseil souverain essaie bien de le prendre dans ses griffes à propos de ses peaux d'original dirigées plus ou moins clandestinement vers la France. Il s'en tire bien.

Bertrand Chesnay a gardé son arrière-fief de Lotinville jusqu'à sa mort survenue le 16 janvier 1683. C'est alors que Mgr de Laval paya 3 000 livres à Charles Aubert de la Chesnaye, seigneur de Beaupré, pour le rachat de son fief de Lotinville pour le rattacher à sa seigneurie de Beaupré, progressivement acquise depuis 1664 (Voir Gariépy<sup>22</sup>). Le 1<sup>er</sup> décembre 1667, Mgr de Laval *Seigneur en la plus grande partie des seigneuries* de Beaupré et de l'Île d'Orléans, porte foy et hommage à la compagnie des Indes Occidentales à cause de ces deux seigneuries, par l'entremise de son procureur fiscal Paul Vachon, à charge d'en fournir l'aveu et dénombrement à Pâques 1668.

**Tableau 6 : Au recensement de février-mars 1666, on retrouve les familles suivantes à Lotinville<sup>23</sup>**

Habitant / âge	Épouse / âge	Enfants	Engagé	Métier	Terre #
Pierre Tremblay 40	Anne Achon 33	5	0	Habitant	35
Pierre Petit dit Milhomme 33	Jeanne Morineau 33	1	0	Habitant	36*
Adrien Hayet 27	M.M. Guyon	2	1	Habitant	36
Habitation d'Abel Turcault. Abel ne demeure plus sur sa concession. Lors du recensement 1666, il est meunier à Ste-Famille Île d'Orléans					
Antoine Andrieux 24		0	0	Habitant	38
Abraham Fiset 27	Denise Savard 20		1	Habitant	39
Galléran Boucher 33	Marie LeClerq 26	2	0	Maçon	40
Héritiers de Vincent Verdon mort noyé, en 1665					
Héritiers d'Antoine Berson du Chatillon, mort noyé en 1665					
Métairie de Bertrand Chesnay habitant Québec			Michel Fernel, Robert Sillery Mathieu de Montmenier René Beaudet	Seigneur et marchand	

\* Pierre Petit a acheté en arrière-fief d'Adrien Hayet, 1 arpent de la terre #36 de 4 arpents le 9 décembre 1663 (notaire Vachon)



Annexe 1: Terriers de la Côte de Beaupré par Gariépy.

## Obligation d'Abel Turcault envers Jacques Baudon du 18 février 1666<sup>24</sup>

Il s'agit du premier acte officiel après son mariage de novembre 1662 : *Devant Claude Aubert notaire royal, obligation d'Abel Turcault, qualifié de Meusnier au Moulin de l'Isle d'Orléans, envers Jacques Baudon, sieur de la Grange, promettant de payer au dit Baudon la somme de 80 livres payable le jour de la Saint Jean-Baptiste prochain en blé froment bon et loyal au prix ayant coûts.*

Cet acte accrédite le fait qu'Abel Turcault serait déménagé dès 1665 pour l'Île d'Orléans presque en même temps que Mathurin Chabot qui lui, a acheté sa terre en juillet 1665, à l'Île d'Orléans.

## Acte de vente de la terre #37 d'Abel Turcault à Michel Guyon du Rouvray<sup>25</sup>

On s'aperçoit donc qu'Abel Turcault et sa famille n'habitent plus leur maison du fief de Lotinville. En effet on retrouve *un acte dressé par Paul Vachon, notaire des seigneuries de Beauport, de Notre-Dame des Anges et de l'Isle d'Orléans en date du 31 janvier 1667, de vente d'Abel Turcault Maître farinier, à Michel Guyon, Maître charpentier de barque, habitant, bourgeois de Québec. Turcot vend une concession de deux arpents de terre de front sur une lieue et demie de profondeur sur le fleuve St-Laurent au passage nord, fief de Lotinville avec une maison et une grange acquise de Pierre Petit dit Milhomme le 12 août 1662. La vente s'élève à 850 livres tournois payable en deux termes. Le premier versement sera de 400*

**Tableau 7 : Au recensement de 1667, on retrouve les familles suivantes à Lotinville<sup>27</sup>**

Habitant / âge	Épouse	Enfants	Domestiques	Bestiaux	Arpents en valeur / #terre
Pierre Tremblay 40	Anne Achon 35	5	0	2	9 / #35
Pierre Petit dit Milhomme 38	Jeanne Morineau 38	2	0		4 / #36
Habitation de Michel Guyon du Vouvray où il ne demeure personne / Ancienne terre d'Abel Turcault qui sera inoccupée jusqu'en 1682					12 / #37
Antoine Andrieux 25		0	0	0	8 / #38
Abraham Fiset 30	Denise Savard 20	3	0	0	19 / #39
René Ancelin 53 Fermier	Marie Juin 31	2	0	4	16 / # 40
Jacques Achon 25 fermier	Charles Davenne 30		0	4	16 / #41
Louis Levasseur 31	Marguerite Bélanger 21 veuve d'Antoine Berson	1	Pierre Sasseville	4	15 / # 42
Bertrand Chesnay dit la Garenne 42	Marie-Madeleine Bélanger 25	4	Élisabeth Guillot 10 Ph. de Trois-Maison 23 Pierre Richard 23 Pierre Canada 36 René Vaudet 18 Jean Cosset 25 Nicolas Maheust 29 François Neau 20 Pierre Rolland 23	14	24 / #43

\* Pierre Petit a acheté en arrière-fief d'Adrien Hayet, 1 arpent de la terre #36 de 4 arpents le 9 décembre 1663 (notaire Vachon)

livres et se fera à la fête de la St-Jean-Baptiste; le deuxième, de 400 livres, également et dû à la fête de la St-Jean-Baptiste 1668. Cinquante livres ont été reçus auparavant. Enfin ledit Guyon donnera 30 livres en espingles à Marie Girou.» Espingles : se dit du présent qu'on fait aux filles ou aux femmes, lorsqu'elles ont rendu quelques services, ou qu'on achète quelque chose où elles ont part, pour leur tenir lieu de ce qu'on appelle entre les hommes de Pot de vin. Quand on achète quelque chose du mari, on stipule que la femme aura tant pour les espingles.<sup>26</sup>

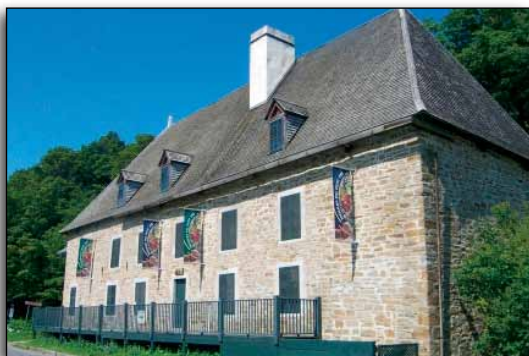
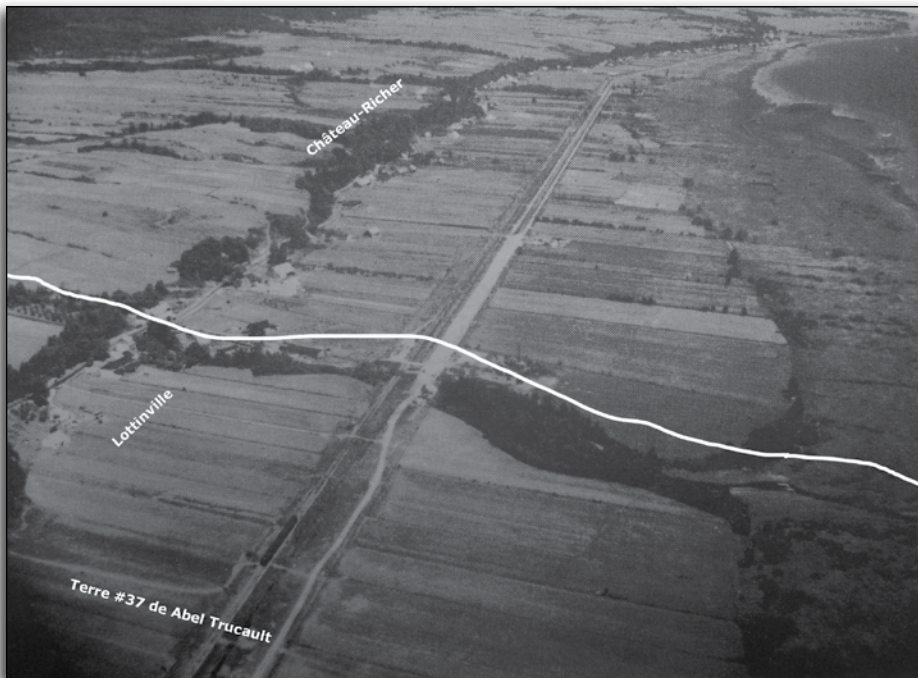


Figure 22 : Le moulin de Petit-Pré à Lotinville fut construit par Mgr de Laval vers 1695, et utilise une roue à godets pour entraîner les meules de pierre. Il deviendra le premier et le plus ancien moulin à farine commercial en Amérique du nord. Aujourd'hui restauré, le moulin continue à moudre le grain comme nos ancêtres le faisaient.

Figure 21 : La côte de Beaupré en 1947, Photo de WB Edwards. On y voit les dernières terres de l'Ange-Gardien jusqu'à l'embouchure de la rivière Petit-Pré à l'avant de la photo et la partie ouest de Château-Richer jusqu'au village. Le Fief de Lotinville se situe immédiatement avant la rivière Petit-Pré qui sert de frontière entre la paroisse de l'Ange-Gardien et Château-Richer. On y remarque aussi de gauche à droite, l'avenue Royale où se trouvent l'église de l'Ange-Gardien, le boulevard St-Anne non terminé longeant la voie ferrée, et les battures du fleuve. Sur cette rivière Mgr de Laval a construit un moulin à eau en 1690. La terre #37 d'Abel Turcault se trouvait à 20 arpents de la rivière Petit-Pré vers l'Ange-Gardien.



## Notes bibliographiques

<sup>1</sup> Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France tome III, La seigneurie des 100 associés 1627-1663, 1<sup>ère</sup> partie : Les événements*, p. 7 à 13.

<sup>2</sup> Ibid, p. 162-164.

<sup>3</sup> Hubert Charbonneau, *Naissance d'une population, les Français établis au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle*, Institut national d'études démographiques, cahier 118, 1987, Ed. Presses université de Montréal.

<sup>4</sup> John A. Dickinson, *La guerre Iroquoise et la mortalité en Nouvelle-France 1608-1666*, dans RHAF, vol 36, no 1, juin 1882.

<sup>5</sup> Marcel Trudel, *Montréal. La formation d'une société, 1642-1663*, Collection Fleur de lys, Éditions Fides, Montréal, 328 pages, 1976.

<sup>6</sup> G. Debiën, *Engagés pour le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle, vu de La Rochelle*, Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 6, no 2, 1952, p. 193.

<sup>7</sup> Marie-Andrée Lachapelle, *Insertion sociale des engagés dans les campagnes dans la 2<sup>e</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise U de M, février 1999.

<sup>8</sup> Jacques Lacoursières, *Histoire populaire du Québec, des origines à 1791*, tome I, Septentrion, p. 114.

<sup>9</sup> R. Le Moine, *La découverte de l'Amérique, esquisse d'une synthèse conditions historiques et conséquences culturelles*. De Pétrarque à Descartes XVIII, Paris, Librairie philosophique J. Vrin 1968.

<sup>10</sup> Marie-Andrée Lachapelle, *Op. cit.* p. 145-146.

<sup>11</sup> Marcel Trudel, *Histoire de Nouvelle-France*, Vol 3, Tome III, La société, p 520.

<sup>12</sup> Marie-Andrée Lachapelle, *Op. cit.*

<sup>13</sup> Raymond Gariépy, *Les seigneurs de Beaupré et de l'Île d'Orléans dans leur début*, Cahier d'histoire #27, 1974, Éditeur : La société historique de Québec.

<sup>14</sup> fr.wikipedia.org/jean bourdon et dans Jean-T. Turcotte, *Abel*

*Turcault, Insertion en Nouvelle-France, Insertion sociale sur la côte de Beaupré, première partie 1659-1662*, L'Entraide généalogique, vol 34 no 2 avril 2011.

<sup>15</sup> *Le Sulte*, version électronique, SGCE.

<sup>16</sup> Lionel Laberge, *Histoire du fief de Lotinville 1652-1690*, L'Ange-Gardien, 1963.

<sup>17</sup> Ibid

<sup>18</sup> Ibid p. 52

<sup>19</sup> Ibid p. 53

<sup>20</sup> Michel Langlois, *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*.

<sup>21</sup> *Le Sulte*, version électronique, SGCE.

<sup>22</sup> Raymond Gariépy, *Op. cit.*, p. 76.

<sup>23</sup> Lionel Laberge, *Op. cit.*, p. 75-76

<sup>24</sup> Eugène Turcotte CSV, *Fête des familles Turcotte 1659-1979 : Sainte-Famille Ile d'Orléans*, p. 41

<sup>25</sup> Ibid p. 41

<sup>26</sup> Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, version électronique.

<sup>27</sup> Lionel Laberge, *Op. cit.*, p. 69.

# Les trucs à Pierre

## Votre arbre généalogique

Pour les généalogistes que nous sommes, un beau tableau présentant une lignée ancestrale ou un arbre généalogique est toujours quelque chose d'agréable et de très apprécié. Saviez-vous qu'en tant que membre de la SGCE, de tels tableaux vous sont disponibles pour peu d'efforts et à très peu de frais ? Cet article vous expose quelques-unes des options offertes sur le site de Mes Aïeux.

Vous avez certainement noté en visitant ce site qu'il vous offre de monter lui-même votre arbre généalogique.

Il suffit de vous identifier (votre nom, et les noms de vos parents) pour que l'Assistant de Mes Aïeux crée « automatiquement » votre arbre. Dans la plupart des cas, Mes Aïeux inscrira dès le départ plusieurs de vos ancêtres. Par la suite, il vous suffira d'utiliser la baguette magique du site (elle porte bien son nom) pour ajouter d'autres ancêtres. À chaque coup de baguette magique, vous ajouterez des dizaines et des dizaines d'ancêtres à votre arbre.

Figure 1 :  
Mon arbre généalogique  
(partie)



# Les trucs à Pierre

## Votre arbre généalogique (suite)

Vous pourrez ajouter ce que vous voudrez par la suite : photos, contrats, actes, testaments, inventaires et tutti quanti. Ajoutez les dates de naissance, de décès, les métiers, les lieux de résidence et quoi encore.

Construire votre arbre ne vous coûtera pas un sou, en utilisant les bons que vous recevez chaque année avec votre carte de membre de la Société.

Si vous le souhaitez, vous pourrez inviter vos amis à consulter votre arbre et à vous faire des suggestions, le cas échéant. Seules les personnes que vous invitez personnellement ont accès à votre arbre, et vous pourrez leur retirer cette invitation en tout temps. Cette option vous donne également une excellente vitrine Internet pour vos données, ce qui est tellement plus simple que de créer votre propre site internet pour exposer vos données.

Ensuite, vous pourrez songer à réaliser des impressions de lignées ancestrales et des arbres généalogiques pour les personnes de votre choix dans votre arbre. Vous voulez faire un beau cadeau à un enfant, à un parent, ou à qui que ce soit de la famille ? Voyons ce que vous pourrez offrir... Mes Aïeux offre la possibilité d'imprimer :

- Une lignée paternelle ou maternelle, pour n'importe qui (12X16);
- Un arbre généalogique ascendant, pour n'importe qui (18X24);
- Un arbre généalogique 2 en 1 ascendant (24x18) (magnifique!).

Si vous avez une bonne imprimante, vous pouvez facilement réaliser directement chez vous une lignée paternelle ou maternelle d'excellente qualité. Pour les arbres, il faudra avoir recours à un service d'impression pour pouvoir imprimer sur un support de plus grande taille. Mais de telles impressions sur papier de bonne qualité ne vous coûteront que quelques dollars par tableau de toute façon. La boutique Copie de l'Est, sur 13<sup>e</sup> Avenue à Sherbrooke, fait un excellent travail à des prix compétitifs.

En plus, Mes Aïeux vous offre un service d'impression de qualité supérieure sur papier épais de type plastifié à des prix plus que raisonnables. Des exemplaires sont présentement affichés dans la salle de bibliothèque à la Société.

Lors de la réalisation de vos tableaux, Mes Aïeux vous offre deux types différents de présentation. N'hésitez pas à essayer l'un et l'autre pour décider lequel vous préférez.

J'inclus en fin du présent article un exemple de tableau que j'ai réalisé chez moi, à la maison.

Le site web de Mes Aïeux vous offre plusieurs clips vidéo explicatifs concernant l'arbre généalogique à l'adresse que voici : <http://www.mesaieux.com/fr/aide-arbre-video.asp>

N'hésitez pas à consulter ces clips pour apprendre à monter et à utiliser votre arbre généalogique.

Pharmacie Anik Bertrand  
affiliée à



1470, rue King Ouest  
Sherbrooke, Québec  
J1J 2C2

**Anik Bertrand**  
Pharmacienne

**Téléphone : 819 564-3111**  
Télécopieur : 819 564-5027

# Les trucs à Pierre

## Votre arbre généalogique (suite)



ARBRE GÉNÉALOGIQUE  
à Pierre Connolly

**Pierre Connolly**  
1814

Yvonne Cloutier 1904-1976	le 15 Août 1935 Saint-Michel, Sherbrooke, Québec	Léo Connolly 1905-1966
Louis-Onésime Cloutier 1871-1923	le 5 Février 1894 Sainte-Perpette, Sainte-Perpette, Québec	Marie-Tellier 1880-1942
Charles Cloutier 1841-1900	le 6 Octobre 1863 Saint-Zéphirin, Saint-Zéphirin-De-Contreil, Québec	Caroline Toussaint 1844
François Cloutier 1804-1880	le 15 Septembre 1820 Saint-Jean-Baptiste, Nicolet, Québec	Thérèse Lafond 1810-1854
François Cloutier	le 16 Février 1801 Saint-Antoine, Bas-Du-Fleuve	Josephite Benoit
Alexis Cloutier -1781	le 13 Janvier 1766 Saint-Pierre, St-Pierre-Du-Sud, Québec	Marie-Madeleine Picard -1823
Joseph Cloutier -1776	le 28 Septembre 1733 Montmagny, Qc	Marie-Madeleine Lefebvre -1784
Charles Cloutier	le 6 Février 1685 Château-Richer, Qc	Anne Thibault
Zacharie Cloutier -1708	le 4 Avril 1648	Marie-Madeleine Émond -1708
Zacharie Cloutier -1677	le 18 Juillet 1616	Sainte Dupont -1680
Denis Cloutier	avant le 31 Décembre 1590	Renée Brière

Mes Aïeux 100 ans de généalogie en ligne sur [MesAïeux.com](http://MesAïeux.com)

Un autre clip intéressant peut être visionné depuis la page d'accueil du site à : <http://www.mesaieux.com>

ou encore à l'adresse suivante : <http://tva.canoe.ca/emissions/salutbonjour/chroniques/sb/divertissementtechno/117876/la-genealogie-simplifiee-grace-au-web>

Il s'agit d'une présentation faite à l'émission Salut Bonjour, de TVA.

### Comment ça marche?

Le principe est simple. Vous savez que le site de Mes Aïeux peut rechercher le mariage d'un couple et afficher les parents de chacun des conjoints. Partant de là, si le site peut trouver le mariage de vos parents, il connaît par le fait même vos grands parents; partant du mariage de vos grands parents, il peut remonter d'une génération, et ainsi de suite. À chaque génération retracée, le site inscrit automatiquement (si vous le souhaitez) les parents de chacun des conjoints dans votre arbre, ainsi que leur mariage.

Voilà donc : vous savez que faire son arbre généalogique prend beaucoup de temps. Mais si vous demandez à Mes Aïeux de le faire pour vous, c'est tellement plus facile!

Donc, tout est là : il ne vous reste qu'à en profiter !

Pierre Connolly #2795

**RE/MAX**  
**D'ABORD INC.**  
Agence Immobilière

157, boul. Jacques-Cartier  
Sherbrooke (QC) J1J 2Z4

Bureau : 819 822.2222  
Cell Hélène : 819 574.7141  
Cell Lise : 819 345.2092  
Téloc. : 819 564.1141

**Lise Leblanc** courtier Immobilier  
**Hélène Tousignant** courtier Immobilier

**Opto RÉSEAU**

Clinique optométrique de Sherbrooke

243, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec) J1H 1P8

**Dr Charles Léonard, O.D.**  
Optométriste  
[charles@cliniqueopto.com](mailto:charles@cliniqueopto.com)

Tél. : 819 563-1191  
Télec. : 819 563-1522  
[www.opto-reseau.com](http://www.opto-reseau.com)



# La page des membres

## Les deux frères

*Suite du mystère*

Dans *L'Entraide* de janvier 2011, je vous faisais part d'un mystère. Dans le Fonds Drouin, deux actes de sépulture apparaissent au mois d'octobre 1910, à Ham Nord. L'acte #23 pour *Raoul Guertin* et l'acte #24 pour *Irénée Guertin*. Ces deux actes sont inscrits dans l'index.

Par la suite, j'ai trouvé dans le Fonds Létourneau l'acte de sépulture #23 pour *Raoul Guertin*. Il n'y a pas de sépulture #24 en 1910 à Ham Nord. Il n'y a aucun feuillet manquant non plus. Les deux actes sont cependant inscrits dans l'index.

Étant donné que le garçon fut baptisé avec les prénoms *Raoul Irénée*, j'en conclus que le prêtre a peut-être eu une distraction en recopiant les sépultures.

*Julie Morin* #3550

### Nouveaux membres

No.	Nom	Ville
3977	TURCOTTE Marcel	Sherbrooke
3978	VACHON-DUBREUIL Denise	Thetford-Mines
3979	BELLAVANCE Jean-Yves	Québec
3980	CLÉMENT Francine	Repentigny

### Pour devenir membre

et ainsi avoir accès à une foule d'avantages tels que : documents d'archives, un abonnement à la revue «*L'Entraide généalogique*» et une foule d'autres activités et informations pertinentes sur la généalogie, contactez-nous au numéro :

**819 821-5414**



GENEVIÈVE PATOINÉ  
CRÉATION • DESIGN GRAPHIQUE

genep@abacom.com  
gege30.jimdo.com **819 832.1297**

papeterie • brochure • illustration • logo • pub • catalogue • bannière • grand format • livre



**Transcontinental**

# À suivre ...

Recherche sur la socio-écologie familiale dans les Cantons-de-l'Est.

**Lors de sa réunion du 16 mai dernier, le conseil d'administration de la Société de généalogie des Cantons de l'Est a accepté de collaborer à une recherche sur la socio-écologie familiale dans les Cantons-de-l'Est.**

*Ils vécutent [...] et eurent beaucoup d'enfants. N'est-ce pas là la meilleure façon de terminer un conte ?*

Selon Patrick Bergeron, étudiant au doctorat en Écologie de l'Université de Sherbrooke, cette phrase est aussi centrale à l'étude de l'écologie. Les écologistes tentent de comprendre, par l'étude de traits simples, ce qui détermine l'histoire de vie des animaux. L'âge à la première reproduction, la longévité et la fréquence de reproduction sont tous des facteurs fondamentaux qui détermineront la contribution génétique (nombre de jeunes) qu'un individu lèguera aux générations futures.

Afin d'assurer sa prospérité génétique, produire beaucoup de jeunes semble évident. Pour produire beaucoup de jeunes, il suffit de commencer à se reproduire tôt, se reproduire souvent et se reproduire longtemps. Par contre, toujours selon Patrick Bergeron, tout n'est pas si simple. Les animaux font régulièrement face à des carences nutritionnelles. Par conséquent, allouer toute l'énergie à la reproduction pourrait compromettre la survie en hypothéquant les ressources disponibles au maintien de mécanismes métaboliques essentiels (e.g. réserve de graisse, immunité). Éviter de se reproduire pour survivre n'est guère mieux.

La maîtrise et le doctorat de Patrick Bergeron ont porté et portent exactement sur ces questions : « Quels sont les compromis idéaux entre survie et reproduction qui permettent aux individus de maximiser leur production

de jeunes dans un contexte environnemental donné ? »

Depuis une dizaine d'années, des écologistes ont commencé à poser ce genre de question chez les populations humaines. Par exemple : *Y a-t-il une relation entre le nombre d'enfants et la longévité de la mère ? Y a-t-il une relation entre la longévité de la grand-mère et le nombre d'enfants de ses filles ? Est-ce que le sexe ratio de famille (nombre de fils par rapport au nombre de filles) affecte la longévité de la mère ?*

Dans notre société d'abondance, ce genre de relation semble improbable. Par contre, les familles catholiques des années 1800-début 1900 sont idéales pour tester ces relations. Les conditions de vie étaient difficiles, les familles étaient très nombreuses et les religieux tenaient des registres rigoureux.

Patrick Bergeron propose donc, grâce à la collaboration de la Société de généalogie, de tester ce genre de relation dans les Cantons-de-l'Est. Ainsi, la Société lui a fourni les données nécessaires à une telle étude soit, les registres paroissiaux de trois municipalités : Coaticook, Richmond et Ham-Nord et ceux-ci sur une période de cent ans. À partir de tous ces documents, Patrick Bergeron tentera d'apporter quelques réponses à toutes ces questions. Au terme de sa recherche, il viendra nous présenter ses conclusions et les résultats obtenus et publiera un document scientifique sur le sujet.

Voilà une autre manière de faire progresser et de faire connaître la généalogie des Cantons-de-l'Est. C'est à suivre ... avec beaucoup d'intérêt.

Denis Beaulieu #3513

CLINIQUE  
DENTAIRE  
yves  
bouchard



1055, 12<sup>e</sup> Avenue Nord  
Bureau 100  
Fleurimont (Québec)  
J1E 2X4

Dr. Yves Bouchard  
Chirurgien dentiste

Tél. : (819) 566-8668  
Télec. : (819) 566-5244

 Desjardins  
Caisse du Nord  
de Sherbrooke

Siège social:  
1845, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec) J1J 2E4

Tél. : 819 566-0050  
[www.desjardins.com/caisse-nord-sherbrooke](http://www.desjardins.com/caisse-nord-sherbrooke)

# À noter... nouvelle publication

## Publication # 113 :

### *Mariages du comté d'Abitibi* 1851-2003

Ce répertoire présente en un seul répertoire les mariages de 88 localités de l'Abitibi-Est et de l'Abitibi-Ouest. Les mariages sont indexés autant aux femmes qu'aux hommes, ce qui facilite d'autant la recherche. On y trouvera tout près de 40 000 actes de mariages au total.

On trouvera en introduction de ce répertoire un inventaire des mariages pour les localités couvertes. L'inventaire indique pour chaque localité la période couverte et le nombre d'actes de mariages. On peut consulter l'inventaire des fiches du répertoire à la page suivante du présent document.

#### Deux versions sont disponibles :

- La version papier : ISBN 978-2-923742-23-6, soit cinq volumes d'environ 520 pages chacun, pour un total de 2607 pages, avec reliure souple, au coût de 175 \$.

- La version électronique (cédérom) : ISBN 978-2-923742-24-3, les cinq volumes sont présentés en un seul volume sur la version électronique au coût 58 \$. Pour le reste, le contenu est identique à celui de la version papier. Cette version demande un PC avec

Win98 ou supérieur et Acrobat Reader (fourni sur le CD). Les instructions d'installation sont comprises (sur papier) sur demande. La recherche est grandement facilitée par l'indexation électronique de tous les noms.

On peut se procurer cette publication au bureau de la SGCE, ou par téléphone au 819-821-5414 ou sur le site internet de la société, où vous pourrez consulter la liste des autres publications disponibles.

Mme Julie Morin, MM Jean-Marc Trudeau, Pierre Tanguay, Jean-Guy Bellerose et Pierre Connolly ont collaboré à cette publication.

Cathédrale d'Amos  
Source : Wikipedia



*La Société de généalogie des Cantons de l'Est tient à remercier:*

**Madame Monique Gagnon-Tremblay,**  
Députée de Saint-François

*et*

**l'Honorable Jean Charest,**  
Député de Sherbrooke et  
Premier ministre du Québec

**pour leur appui financier aux activités de notre société.**



# À noter...

Inventaire des fiches par les lieux, années couvertes et nombre de fiches

Amos	1914-1994	4553	Lac-Castagnier	1936-1979	145
Arntfield	1945-1975	38	Lac-Lemoyne	1958-1992	464
Authier	1920-1992	373	Lac-Simon	1960-1992	126
Authier-Nord	1922-1991	211	Laferté	1934-1979	153
Barraute	1918-1992	886	Lamorandière	1934-1992	196
Barville	1936-1982	82	Landrienne	1919-1992	332
Beaucanton	1937-1991	413	Languedoc	1941-1989	125
Beaudry	1928-1991	104	Launay	1941-1990	185
Belcourt	1920-1984	131	Label-Sur-Quévillon	1951-1992	293
Bellecombe	1936-1975	149	Louvicourt	1932-1986	158
Berry	1935-1990	411	Macamic	1917-1992	1085
Bourlamaque	1953-1992	577	Malartic	1922-1992	2062
Cadillac	1939-1991	473	Mancebourg	1941-1992	241
Champneuf	1939-1990	163	Manneville	1935-1989	193
Chapais	1956-1987	202	Matagami	1964-1992	235
Chazel	1935-1991	282	Montbeillard	1933-1976	100
Chibougamau	1953-1978	696	Mont-Brun	1939-1957	12
Cléricy	1935-1983	320	Normétal	1921-1992	560
Clermont	1938-1991	302	Obedjiwan	1951-1992	158
Clerval	1923-1988	268	Palmarolle	1926-1992	736
Cloutier	1936-1971	71	Pikogan	1960-1991	52
Clova	1942-1986	102	Poularies	1925-1992	580
Colombourg	1934-1990	368	Préissac	1936-1991	272
D'Alembert	1939-1979	235	Rapide-Danseur	1940-1989	132
Dalquier	1931-1996	518	Rapide-Des-Cèdres	1958-1967	20
Desmeloizes	1936-1990	313	Rapide-Sept	1946-1969	35
Despinassy	1949-1970	103	Rivière-Héva	1940-1989	279
Destor	1936-1978	216	Rochebaucourt	1935-1989	235
Dubuisson	1936-1992	342	Roquemaure	1935-1992	415
Duparquet	1928-1990	453	Senneterre	1919-1992	1602
Dupuy	1915-1992	669	St-Dominique-Du-Rosaire	1936-1992	248
Figury	1922-1992	193	Ste-Germaine-Boulé	1888-2003	537
Gallichan	1936-1992	326	Sullivan	1926-1993	477
Granada	1924-1976	172	Taschereau	1917-1991	679
Grand Lac Victoria	1957-1976	22	Val Paradis	1942-1992	238
Guyenne	1951-1991	87	Val-D'Or	1928-1997	5729
Harricana-Ouest	1923-1988	223	Val-Senneville	1945-1992	241
Ile Nepawa	1948-1980	31	Val-St-Gilles	1937-1992	214
Jacola-Sullivan	1963-1983	85	Vassan	1932-1995	497
Joutel	1967-1988	30	Villebois	1936-1992	314
La Corne	1936-1989	280	Villemontel	1920-1992	377
La Ferme	1936-1992	175	Villeneuve	1923-1990	246
La Motte	1920-1988	311	<b>Total :</b>		<b>39967</b>
La Reine	1918-1988	576			
La Sarre	1917-1993	2437			



1150, rue Deschailions  
Sherbrooke (Québec) J1G 1X7  
T :: 819 348-1209  
F :: 819 348-1203  
defism@abacom.com  
www.defism.qc.ca

**BIJOUTERIE**  
*Fernand Turcotte*  
**JOAILLIER**

*"Qualité et Service Depuis Plus de 40 Ans"*

2309, King Ouest  
Sherbrooke QC J1J 2G2  
Tél.: (819) 564-2335  
Fax: (819) 564-2338

Monique et  
Fernand Turcotte,  
Propriétaires

# Dons et acquisitions

## Dons

- Album-souvenir, 25<sup>e</sup> partie de sucre, mars 1982 -Saint-Pierre-Baptiste s'unit et réussit. Édition : Publicité LVL Ltée. Don : Édith Côté # 1398. # 4-27-027.
- Les Rousseau –Une famille pionnière de Pohénégamook, par Chantal et Guildo Rousseau. Éditions du Navigateur, 2009. Supplément au dictionnaire généalogique : Thomas Rousseau et ses descendants de l'Île d'Orléans et de la Côte-du-Sud, des origines à 1900. Don : Chantal et Guildo Rousseau. # 2-R-068.
- Guide officiel franco-américain 1929, 8<sup>e</sup> édition. Édition : Albert A. Bélanger. Don : Guy Létourneau # 2475. # 4-USA-009.

### Dons de Ginette Arguin # 1956 :

- Ghosts of the Bay –A guide to the history of Georgian Bay. Édition : Barbara Chisholm / Lynx Images Inc. 1994. # 4-ONT-005.
- Magpie, petit coin ignoré de la Côte-Nord, par et édition : Marie-Ange Roussy 1983. # 4-97-029.
- Conspiracy in Canada, par et édition : Clayton Gray 1957. # 4-CAN-193.
- La paroisse Immaculée-Conception, Edmunston, NB (1880-1980), par et édition : Guy R. Michaud 1980. # 4-NB-014.
- Histoire du Québec contemporain, tome I : De la Confédération à la crise (1867-1929), par P-A Linteau, René Durocher et J-C Robert. Édition : Boréal.

## Acquisitions

- Relations des voyageurs français en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle, par Séraphin Marion. Édition : Les Presses universitaires de France 1923. # 1-REF-183.1.
- Le livre d'or de la noblesse rurale canadienne-française. Édition : Comité des anciennes Familles 1909. # 6-ARC-013.1.
- La paroisse Saint-Sébastien d'Ottawa, par Pierre Allard, mariste. # 4-106-012.

- Le chemin des écoliers, par Jean Bruchési. Édition : Bernard Valiquette. # 4-QUÉ-318.
- De la tenue des registres de l'état civil dans la province de Québec, par Léon Roy 1959. # 1-NOT-106.1.
- Les «Cahiers de Droit» volume 8, (1966-1967), numéro 1 : Régies administratives; numéro 2 : Régimes matrimoniaux; numéro 3 : Textes et chroniques. Volume 9, (1967-1968), numéro 1 : Droit et jurimétrie, chronique de jurisprudence; numéro 2 : Historique de droit anglais, capacité internationale des provinces, origines du consensualisme, jurisprudence; numéros 3-4 : Études juridiques en l'honneur de monsieur le professeur Marie-Louis Beaulieu. Volume 10, (1969), numéro 1 : La loi concernant le divorce; numéro 2 : Conventions not to compete, du choix des juges, notion d'equity; numéro 4 : Le bien-fondé du statut particulier, bibliothèque juridique universitaire, confessionnalité ou laïcité du système scolaire public québécois. Édition : Faculté de droit, Université Laval. # 1-NOT-105 à 105.8.

### Blason des familles Bisson




À la bibliothèque de la Société, vous retrouverez le bulletin de liaison : **L'Écho des Bisson** publié par : l'Association des Bisson d'Amérique

**INFORMATIQUE**  
**INPRO**

- Revendeur de produits informatiques
- Techniciens d'expérience certifiés
- Conception et intégration d'environnement TI
- Téléphonie numérique IP
- Impartition, entente de service préférentielle

Depuis 1987, la plus grande équipe technique en Estrie

786, King Est, Sherbrooke, Québec, J1G 1C5, Tél. : 819.564.2482 www.inpro.qc.ca

**819-562-4006**

**J.A. Robert Ltée**  
Fourrures et Manteaux

RÉPARATION  
REMODELAGE  
ENTREPOSAGE

**FOURRURES, PEAUX D'AGNEAU, LAINAGES  
"DEPUIS 1909"**

1084, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1H 1S2

# Nos publications

<u>COMTÉS/VILLES/PAROISSES</u>	<u>Contenu</u>	<u>Vol.</u>	<u>CD</u>	<u>No</u>					
<b>Comté d'Abitibi</b> 88 localités de l'Abitibi-Est et de l'Abitibi-Ouest	M	175\$	58\$	113					
<b>Comté d'Arthabaska</b> Arthabaska comté	M	125\$	53\$	49					
<b>Comté de Brome</b> Brome comté Eastman, St-Édouard Bolton, St-Étienne Mansonville, St-Cajetan	M BMSA BMS BMSA	36\$ 24\$ 27\$ 26\$	17\$ 15\$ 15\$ 15\$	60 45 33 31					
<b>Comté de Compton</b> Cookshire et Island-Brook East-Angus, ND-Garde, St-Louis-de-France East-Angus, ND-Garde, St-Louis-de-France East-Angus, ND-Garde, St-Louis-de-France Bury, St-Raphael Comton comté, Protestants Comton comté, Protestants Comton comté, Protestants Compton, St-Thomas d'Aquin Johnville, Martinville, St-Edwidge, Waterville Comton comté, 20 paroisses	BMSA S MA B BMSA S M B BS BS M	41\$ 19\$ 36\$ 36\$ 16\$ 34\$ 27\$ 46\$ 28\$ 34\$ 34\$	19\$ 15\$ 17\$ 17\$ 15\$ 16\$ 15\$ 21\$ 15\$ 16\$ 16\$	101 99 98 97 96 58 57 56 38 37 5					
<b>Comté de Drummond</b> Drummond comté	M	51\$	<	6					
<b>Comté de Frontenac</b> Frontenac comté	M	100\$	42\$	55					
<b>Comté de Mégantic</b> Mégantic comté	M	136\$	47\$	86					
<b>Comté de Nicolet</b> Nicolet comté	M	170\$	67\$	8					
<b>Comté de Richmond</b> Ste-Bibiane, Ste-Famille, Kingsbury, St-Malachie Ste-Bibiane, Ste-Famille, Kingsbury, St-Malachie Ste-Bibiane, Ste-Famille, Kingsbury, St-Malachie St-Georges-de-Windsor, St-Georges Windsor, St-Gabriel-L, St-Grégoire-VII, St-Zacharie Windsor, St-Philippe Windsor, St-Philippe Windsor, St-Philippe St-Claude Richmond, Protestants St-François-Xavier-de-Brompton, St-François-Xavier Bromptonville, Ste-Praxède Bromptonville, Ste-Praxède, Notre-Dame-des-Mères Richmond et Drummond, Protestants Richmond comté	SA M B BMSA BMSA SA M B BMSA BMSA A BS BMSA M	48\$ 25\$ 43\$ 42\$ 29\$ 35\$ 46\$ 42\$ 27\$ 45\$ 38\$ 22\$ 43\$ 35\$ 105\$	19\$ 15\$ 26\$ 20\$ 15\$ 15\$ 21\$ 19\$ 15\$ 23\$ 18\$ 15\$ 20\$ < 41\$	79 78 77 76 73 71 69 68 67 54 52 41 40 29 12					
<b>Comté de Rouville</b> Rouville comté, 6 paroisses	M	80\$	34\$	51					
<b>Comté de Shefford</b> Béthanie et Maricourt Ste-Anne-de-Larochelle, Ste-Anne Racine, St-Théophile Shefford comté, Catholiques Shefford comté, Protestants Lawrenceville, St-Laurent Bonsecours, ND-Bonsecours Valcourt, St-Joseph	BMSA BMSA BMSA M BMS BMSA BMSA BMS	23\$ 37\$ 22\$ 125\$ 30\$ 14\$ 51\$ 39\$	15\$ 17\$ 15\$ 48\$ 15\$ 15\$ 23\$ 18\$	102 66 61 53 46 44 32 15					
<b>Comté de Sherbrooke</b> St-Peters Anglican St-Patrick St-Esprit Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours Rock-Forest, La Résurrection-du-Christ Sherbrooke comté Hopitiaux Hôtel-Dieu et St-Vincent-de-Paul Ste-Jeanne-d'Arc et Notre-Dame-du-Rosaire Cathédrale St-Michel Cathédrale St-Michel Cathédrale St-Michel St-Jean-Baptiste Immaculée-Conception District St-François, Non catholiques	BMS BMSA BMSA BMSA BMS M BS BS S M B BS BS S	43\$ 49\$ 26\$ 39\$ 39\$ 215\$ 45\$ 33\$ 36\$ 30\$ 60\$ 50\$ 38\$ 70\$	25\$ 22\$ 15\$ 18\$ 15\$ 78\$ 21\$ 16\$ 17\$ 15\$ 31\$ 23\$ 18\$ 30\$	95 80 74 72 62 48 43 30 21 20 19 18 17 11					
District St-François, Non catholiques	M	70\$	25\$	10					
District St-François, Non catholiques	B	100\$	41\$	9					
<b>Comté de Stanstead</b> Dixville et Stanhope Beebe, Rock Island Fitch Bay Coaticook, St-Edmond Coaticook, St-Edmond Coaticook, St-Edmond Coaticook, St-Edmond Coaticook, St-Marc Coaticook, St-Jean-l'Évangéliste Ste-Catherine d'Hatley et North Hatley Magog, St-Patrice, Ste-Marguerite, St-Jean-Bosco, St-Pie X Magog, St-Patrice, Ste-Marguerite, St-Jean-Bosco, St-Pie X Baldwin, Barnston, Dixville, Kingcroft, St-Herménégilde Stanstead comté	BMSA BMSA A S M B BMSA BMSA BS SA B BS M	33\$ 34\$ 23\$ 26\$ 23\$ 39\$ 22\$ 46\$ 29\$ 49\$ 75\$ 32\$ 32\$ 90\$	15\$ 16\$ 15\$ 15\$ 15\$ 18\$ 15\$ 21\$ 15\$ 23\$ 32\$ 15\$ 15\$ 49\$	106 104 93 92 91 90 87 85 75 65 64 36 28					
<b>Comté de St-Hyacinthe</b> St-Jude, La-Présentation, St-Barnabé, St-Bernard, St-Thomas d'Aquin St-Hyacinthe, Notre-Dame-du-Rosaire	M M	40\$ 50\$	18\$ 23\$	23 22					
<b>Comté de St-Maurice</b> Trois-Rivières, Cathédrale et Vieilles-Forges	M	73\$	31\$	25					
<b>Comté de Témiscamingue</b> 42 paroisses	M	116\$	44\$	105					
<b>Comté de Wolfe</b> Weedon, St-Janvier Weedon, St-Janvier Weedon, St-Janvier Fontainebleau et St-Gérard Dudswell et Bishopton St-Adrien Ham-Nord, Sts-Anges Ham-Sud, St-Joseph Stratford, St-Gabriel Wotton, St-Hippolyte Wotton, St-Hippolyte Sain-Camille Wolfe comté	S MA B BMSA BMSA BMSA MA BS BMSA M	17\$ 32\$ 34\$ 25\$ 44\$ 29\$ 48\$ 23\$ 43\$ 32\$ 46\$ 38\$ 41\$	15\$ 15\$ 16\$ 15\$ 24\$ 15\$ 22\$ 15\$ 21\$ 15\$ 21\$ 18\$ 19\$	110 109 108 107 100 94 112 89 84 83 82 81 26					
<b>Divers</b> Tutoriel BK6 L'Entraide Vol 1 à Vol 32-1 1978-2009 L'Entraide Vol 1 à Vol 17 1978-1995 Cantons de l'est 176 376 mariages Avis de décès Journal de Montréal 1997 Relations des Jésuites, tous les volumes indexés Le Sulte, 32 volumes indexés Actes du congrès FQSG 2002	< < < M < < <	50\$ 25\$ 40\$ 225\$ 150\$ < < 15\$	111 103 70 63 59 50 47 42						
(Baptêmes, Mariages, Sépultures, Annotations)									
<b>COMMANDES ET FRAIS POSTAUX</b>									
<b>Veillez prendre note que :</b>									
Toute commande est payable par chèque ou mandat-poste au nom de la Société de généalogie des Cantons de l'Est.									
Pour les commandes livrées en dehors du Canada les prix sont en dollars U.S.									
Des frais de poste et de manutention sont ajoutés au total de la commande :									
expédition des volumes : 15 % du total, minimum 7,00 \$									
expédition des CD/DVD : 3,00 \$ (pour 5 articles).									
Les prix sont modifiables sans préavis.									
Les membres de la SGCE jouissent d'un rabais de 10 % à l'achat d'un répertoire en format papier ou cédérom.									
Prière de donner votre numéro de membre lors de votre commande.									



## COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

### *Une présence solide !*

La Coopérative funéraire de l'Estrie a su, au fil des ans, se tailler une place enviable dans le cœur des gens d'ici. À Sherbrooke, d'abord, puis dans les secteurs d'Asbestos, East-Angus, Weedon, Windsor et Bromptonville.



*François Fauquet*  
directeur général

### *Prendre le temps...*

Le rythme rapide de la vie moderne nous fait souvent oublier l'essentiel.

Quand la perte d'un être cher nous surprend au détour, c'est tout un lot de questionnements et d'émotions qui se bousculent subitement.

Le premier réflexe des proches est souvent de régler très rapidement les funérailles, comme si le fait d'agir vite pouvait alléger le processus de deuil.

L'équipe de la Coopérative funéraire de l'Estrie vous invite à prendre le temps.

Le temps de célébrer la vie de la personne disparue.

Le temps de recevoir l'appui des parents et amis.

Le temps aussi de bien enregistrer les souvenirs et de s'assurer qu'ils demeurent bien vivants.

Le rythme de la vie saura bien vous rattraper assez rapidement.

Notre équipe saura vous guider pour faire en sorte que cette étape difficile devienne significative et pleine de sens.

## *La Coopérative funéraire de l'Estrie appuie les familles et les accompagne dans les moments difficiles.*

### *Bien enracinée, la coopérative :*

- compte sur 36 ans d'expertise et d'implication dans la communauté
- propose une série de conférences sur des sujets d'intérêt général
- appuie concrètement plusieurs organismes communautaires
- compte près de 20 000 membres actifs. L'achat d'une part sociale de 20 \$ fait de vous un membre à vie de la coopérative.

*La coopérative a reçu la confiance de centaines de familles d'ici qui l'ont choisie pour leurs arrangements préalables.*

**VOUS N'ÊTES PAS SEUL !**  
**819 565-7646**



### **CONTACTEZ**

**Mme Carole Bricault,**  
Conseillère en planification  
funéraire

*Ligne directe :*  
819 348-3770

*Courriel :*  
cbricault@coopfuneraire.com

*Nous  
sommes*

*La*



COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DE L'ESTRIE

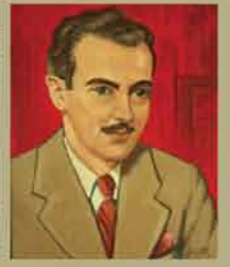
Complexe principal :  
485, rue du 24-juin  
Sherbrooke (Québec) J1E 1H1  
819.565.7646

Autres centres de service :  
Weedon - Windsor - East-Angus - Asbestos  
Sherbrooke (3 centres de service)  
[www.coopfuneraire.com](http://www.coopfuneraire.com)

# L'INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN DES MILLIONS DE DONNÉES ET IMAGES SUR PAPIER, SUR DISQUE ET EN LIGNE.

25 millions d'images et de données en ligne et plusieurs milliers de publications  
sur notre boutique.

Depuis des années, l'Institut généalogique Drouin fait partie intégrante du monde de la généalogie par son patrimoine. Grâce à son site web, tout ce patrimoine est maintenant disponible en ligne. En passant par les registres de l'état civil, les contrats notariés ou les généalogies familiales, sans oublier les formulaires de mariage, le Kardex ou le Fichier Loiselle, le site vous fournit près de 25 millions de données et d'images. Au cours de 2010, de nouvelles banques inédites seront disponibles à la communauté généalogique.



**Forfaits annuels disponibles à partir de 100 dollars !**

Pour vous abonner :

Achat par Paypal sur [www.institutdrouin.com/imagesdrouin.htm](http://www.institutdrouin.com/imagesdrouin.htm)

ou

par chèque, contactez l'Institut à

[jean-pierre.pepin@videotron.ca](mailto:jean-pierre.pepin@videotron.ca) ou au 450 448-1251

Forfaits institutionnels aussi disponibles.



[WWW.IMAGESDROUINPEPIN.COM](http://WWW.IMAGESDROUINPEPIN.COM) / [WWW.INSTITUTDROUIN.COM](http://WWW.INSTITUTDROUIN.COM)